

*Maîtres
Laitiers*

DU COTENTIN



COOPÉRONS POUR DEMAIN

RAPPORT RSE 2023 - 2024





SOMMAIRE

P-4

Intégration de la RSE dans le pilotage du Groupe

P-6

Le modèle coopératif des Maîtres Laitiers du Cotentin. Raison d'être et valeurs

P-17

De l'analyse des risques à l'expression de nos enjeux RSE

P-27

Mise en œuvre de la démarche RSE : comment nous coopérons pour demain

P-28

Coopérons pour une alimentation durable et responsable

P-33

Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

P-38

Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

P-46

Coopérons pour la planète et les générations futures

P-56

Synthèse des indicateurs clés

P-61

Rapport de l'organisme tiers indépendant



1. INTÉGRATION DE LA RSE DANS LE PILOTAGE DU GROUPE

Baptisée « **Coopérons pour demain** », notre stratégie RSE se révèle indissociable de notre stratégie de développement.

Elle entend prolonger le sens de nos valeurs coopératives en pérennisant le savoir-faire laitier français, en préservant notre patrimoine gastronomique et en agissant avec éthique et transparence dans la conduite de nos opérations comme dans nos relations avec nos différentes parties intéressées.

Elle implique toutes nos filiales et sites, et s'appuie sur quatre éléments structurants :

- Les valeurs coopératives du Groupe, qui nous engagent naturellement à un développement de long terme.
- La prise en compte des exigences réglementaires et normatives.
- Les échanges avec les parties intéressées, internes et externes, notamment pour définir les enjeux prioritaires.
- Des objectifs annualisés, afin de tenir nos engagements tout en prenant en compte les évolutions de notre contexte économique, social, sociétal, environnemental.



Nous poursuivons un double objectif :

Tout d'abord, nous voulons mettre à disposition du plus grand nombre le « meilleur du lait » tout en garantissant à nos producteurs laitiers une juste rémunération.

Ensuite, nous voulons être tout proche des professionnels et des convives à travers une distribution alimentaire et des services améliorant leur qualité de vie au quotidien.

La démarche est portée par la Gouvernance du Groupe.

La Direction générale Groupe est à l'origine de l'analyse des risques, des définitions d'enjeux, des premières priorisations. Depuis sept ans, elle a impulsé ces travaux, les a formalisés en 2018, pour mise en œuvre auprès des filiales, des directions fonctionnelles.

Les administrateurs s'assurent que la démarche porte les valeurs du Groupe et s'insère dans la stratégie. Ils sont aussi des relais privilégiés auprès d'une de nos parties intéressées les plus importantes : les sociétaires.

Le Comité RSE réunit six administrateurs, qui se spécialisent et participent plus fréquemment aux réflexions RSE du Groupe.

Depuis mi-2020, l'animation, le déploiement de la démarche sont délégués à un Responsable RSE Groupe, qui intervient auprès de toutes les activités du Groupe : production laitière, pôle industriel, réseau France Frais.

La RSE devient une clef de lecture pour tous nos travaux, dans nos instances de réflexion et de décision : Comités de direction, Convention Groupe, réunions régionales, budgets...

UNE DÉMARCHE DÉVELOPPÉE SUR 4 PILIERS

- Coopérons pour une alimentation durable et responsable

- Coopérons avec les professionnels et les consommateurs

- Coopérons avec nos producteurs et nos collaborateurs

- Coopérons pour la planète et les générations futures



2. LE MODÈLE COOPÉRATIF DES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN : RAISON D'ÊTRE ET VALEURS

Née en 1962 à Sottevast de l'Union des coopératives laitières de la Manche (UCALMA), notre coopérative s'est développée au fil du temps. Depuis 1986, notre groupe s'est construit autour de trois entités toutes rattachées au terroir d'origine :

- la coopérative Les Maîtres Laitiers du Cotentin, maison mère restée à Sottevast depuis l'origine ;
- la holding industrielle Evolving, créée en 2016 ;
- le réseau de distribution France Frais, qui se déploie dans toute la France au travers de plus de 120 plateformes.

Proche de ses marchés, le groupe compte près de 5 700 collaborateurs. Il dispose d'implantations industrielles, principalement dans la Manche, et commerciales sur l'ensemble du territoire français pour l'activité de distribution.

DES VALEURS QUI NOUS RAPPROCHENT

Fondé sur l'association de compétences au service du bien commun et du partage équitable des richesses, notre modèle coopératif se distingue par des valeurs fortes :
l'humanité, la solidarité, l'équité et la transparence.

NOUS VOULONS QUE NOTRE COOPÉRATIVE PROFITE À TOUS

Exercée démocratiquement, sur la base d'un conseil d'administration élu par les sociétaires, et d'un président élu par le conseil d'administration, notre gouvernance vise à rémunérer le mieux possible les hommes et les femmes qui sont à l'origine de la valeur. Il s'agit en premier lieu des sociétaires-producteurs, garants de la pérennité du modèle et de sa transmission aux générations à venir par la création durable de richesse.

Dans le secteur de la production laitière, l'achat de la matière première n'est pas réalisé dans une optique de rentabilité, au prix le plus bas, mais dans un objectif de valorisation de la rémunération des sociétaires producteurs, au prix le plus « juste ». Sur un marché national et européen à la fois très concurrentiel et marqué par une baisse structurelle de la demande dans les pays développés, il n'y a donc pas d'autre solution pour pérenniser ce modèle que d'anticiper la demande, investir dans les outils industriels capables de répondre aux nouveaux besoins et pénétrer les pays émergents. **Tel est le socle de notre responsabilité d'entreprise.**



980
PRODUCTEURS



617
EXPLOITATIONS
À TAILLE HUMAINE
D'UNE MOYENNE DE
122 ha



96 VACHES
LAITIÈRES PAR
EXPLOITATION



UNE RAPIDE HISTOIRE DU GROUPE



LAITERIE DE SOTTEVAST (1909)

Les premières coopératives cantonales apparaissent au début du 20^e siècle dans le Cotentin. En 1962, les coopératives du Nord-Cotentin créent une union : l'UCALMA. L'union grandit en 1985 et devient une coopérative unique en 1986, qui prend pour nom Les Maîtres Laitiers du Cotentin.

L'histoire du Groupe est donc indissociable de la presqu'île du Cotentin, cette étroite bande de terre entourée de mer à la géographie si particulière. Les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent gardent une volonté forte : préserver un savoir-faire laitier ancestral et faire reconnaître à sa juste valeur le travail d'une chaîne humaine.

En 1987, notre coopérative décide d'acquérir deux sociétés de distribution dans le Cotentin : Guillerit (devenue DISFRAIS) et Docks Fromagers (devenue France Frais Auvergne).

Les rachats se sont poursuivis, et en 2001 est créé le réseau France Frais, pour regrouper les filiales de distribution. Conçu pour distribuer les produits de la coopérative, France Frais est devenu un des leaders français de la distribution pour les professionnels des métiers de bouche, permettant aux produits de la coopérative mais aussi ceux des industriels agro-alimentaires français et internationaux, d'accéder au marché foodservice.

En 2016, Evolving est créée pour intégrer deux usines : la Fromagerie Réo à Lessay et Yéo Frais à Toulouse. Cette holding répond à une double vision : élargir l'expertise du Groupe sur certains segments et pérenniser des savoir-faire industriels.



LAITERIE DE VALOGNES (ANNÉES 70)

NOUS PROPOSONS DES PRODUITS VARIÉS ET DE QUALITÉ

Nos produits finis ou semi-finis sont destinés aux consommateurs français et étrangers, principalement la zone Europe via 4 marchés : le Retail, le Foodservice, les produits alimentaires intermédiaires (PAI) et la sous-traitance.

Nos produits peuvent porter différentes marques :

- Les marques de la coopérative : Campagne de France®, Maîtres Laitiers®... ;
- Les marques des enseignes dans le cas de marques de distribution (MDD) ;
- Les « **no-name** » quand il s'agit de produits PAI pour l'industrie ;
- La marque de l'industriel en cas de sous-traitance.

Conventionnel, AOP, Bio, sans OGM... Le Groupe maîtrise différentes typologies de produits finis et revendique également différentes allégations : enrichissement calcium, lait de pâturage, fabriqué en Normandie, made in France, bien-être animal...

Cette offre complète adaptée au marché BtoB et BtoC fait des Maîtres Laitiers du Cotentin une référence à l'échelle française et européenne et plus récemment au grand export.

NOUS SOMMES UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION



Après la diversification sur les métiers de la transformation, nous voulions continuer à nous différencier de nos concurrents en allant à la conquête d'une activité nouvelle, la distribution, et sur un marché générateur de valeur, la restauration hors-foyer. En 30 ans, Les Maîtres Laitiers du Cotentin ont ainsi donné naissance au réseau France Frais, leader actuel de la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration, spécialiste aussi de la distribution de surgelés et d'épicerie.

Aujourd'hui, tous les professionnels du foodservice en France sont à moins d'une heure d'une plateforme de distribution France Frais.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE DE LA FOURCHE A LA FOURCHETTE

LA COOPÉRATIVE :

617
Exploitations

A

LE PÔLE INDUSTRIEL

6 sites de transformation
(325 000 tonnes produites)

B

LES FOURNISSEURS

2100

Fournisseurs

C

1431

collaborateurs

4260

collaborateurs

Produits frais, surgelés, secs, laitiers, épicerie et hygiène

LE PÔLE INDUSTRIEL

Spécialiste du fromage frais, de la crème et du beurre, la coopérative décline ses produits dans tous les formats, petits ou grands, individuels ou en barquettes, pour tous les goûts, et les besoins. Elle s'adresse à l'ensemble des marchés : retail, foodservice, MDD, export, tout en défendant le patrimoine de la gastronomie française avec l'AOP Isigny. Depuis 2016, avec l'acquisition des entreprises Yéo à Toulouse et Réo à Lessay, le Groupe a élargi ses gammes. Yéo fabrique des produits ultra-frais en MDD, yaourts et yaourts bio, crèmes fraîches, lait de vache, chèvre et brebis. Réo, c'est 20 000 camemberts moulés à la main par jour, fromages blancs, crèmes et beurres.

980

Sociétaires
producteurs
laitiers

LA GMS

7300

Clients

E

472 000 000
litres de lait collectés

NOS PRODUITS LAITIERS

12 Marques Propres

60 Marques de Distributeurs

ARTISANS COMMERÇANTS

15 000

Clients

F

LA RHF

41 400

Clients

G

1000
véhicules de
distribution

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

D

Plus de **120** sites
de distribution

LE RÉSEAU FRANCE FRAIS

France Frais est aujourd'hui leader dans la distribution de produits frais auprès des professionnels de la restauration avec 20% de parts de marché. Il est constitué d'un ensemble de sociétés de dimensions variables spécialisées dans la distribution de produits frais, surgelés, secs, laitiers, épicerie et hygiène à destination de clients professionnels. Il est également en mesure de proposer des solutions logistiques uniques grâce à la densité de ses implantations.

EN DISTRIBUTION, DES RÉFÉRENCES QUI FONT NOTRE DIFFÉRENCE

Nous proposons à nos clients un catalogue de plusieurs dizaines de milliers de références. Renouvelé de façon régulière par l'intégration de nouveaux produits ou enrichi par les innovations des fournisseurs de France Frais, nous couvrons pour nos activités propres les catégories fromages frais, beurres, crèmes, lait et ultra-frais et les catégories frais, ambiante et surgelés pour nos activités de distribution. Pour compléter notre développement, nous disposons également de nos propres marques nous permettant de maîtriser toutes les catégories de savoir-faire laitiers et fromagers, à commencer par notre marque de producteurs.

CAMPAGNE DE FRANCE

Nous voulons faire de **Campagne de France** la marque qui donne un sens à l'agriculture française, en rapprochant les producteurs et les consommateurs. Sous son ombrelle, on retrouve des produits destinés aux consommateurs ainsi qu'aux professionnels de la restauration Hors Foyer comme : les fromages frais, les yaourts, les faisselles ou encore les suisses, les crèmes UHT ou en seaux, les fromages portions et le beurre.

Depuis 2001, le Groupe a aussi racheté quatre autres marques en plus de sa marque de producteurs Campagne de France : l'entreprise lyonnaise La Mère Richard (Saint Marcellin), la fromagerie savoyarde Édouard Conus, la fromagerie normande avec sa marque de camembert AOP Réo et le spécialiste du yaourt Bio, Yéo Frais, avec sa nouvelle marque Yo'Gourmand.



RÉO



NOUS SOMMES RESOLUMENT TOURNÉS VERS L'AVENIR

Le modèle de développement des Maîtres laitiers du Cotentin s'appuie sur deux moteurs de croissance pour renforcer année après année ses positions de leadership.

- La croissance organique est nourrie par le dynamisme commercial des équipes de la Coopérative, de France Frais et Evoling, et la capacité industrielle et distributive à s'adapter aux besoins des clients et des consommateurs.
- La croissance externe, forte de 1987 à 2020, constitue le deuxième moteur de croissance avec l'acquisition d'activités complémentaires et disposant de positions sur leur marché.

L'autre caractéristique de notre modèle économique est qu'il s'appuie sur des fonds propres élevés qui ont permis de financer la croissance du Groupe et de conserver une structure de bilan solide. Alors que les initiatives liées aux nouvelles technologies digitales se développent (électronique embarquée dans les camions de livraison France Frais, dématérialisation des transactions, e-commerce...) le Groupe, dans le même temps et grâce à l'organisation industrielle mise en place, poursuit activement ses initiatives de productivité, notamment liées à la « digitalisation » de certains process industriels et d'optimisation de ses capitaux employés.

Grâce à la solidité et à la démarche d'amélioration permanente de son modèle économique et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise, le Groupe entend continuer à renforcer son profil de croissance rentable et durable et créer ainsi de la valeur pour l'ensemble de ses parties intéressées tout en continuant à proposer des produits et des services répondant aux besoins des professionnels et des consommateurs et contribuant à la préservation de notre environnement.



ZOOM SUR NOS 6 SITES DE TRANSFORMATION

SOTTEVAST

ISO 9001 (v2015), IFS (v7)
et BRC (v9)



760

COLLABORATEURS



165 000

TONNES PAR AN

Spécialisé dans la production de fromages frais, de crèmes, de lait et de beurre, Sottevast accueille chaque jour plus d'un million de litres de lait qui sont ensuite transformés sur les 40 lignes de production. Le site dispose également d'un atelier de **pré-concentration pour le lait et le sérum** ainsi que d'installations de fabrication de **concentré lactique**. Une unité **ultra-moderne de stockage (80 000 m³)** et de préparation permet d'expédier **35 000 palettes par mois**, plus de **270 camions par semaine**, avec une capacité de livraison de 24 heures en France et 48 heures en Europe.

MÉAUTIS

ISO 9001 (v2015), IFS (v7)



140

COLLABORATEURS



65 000

TONNES PAR AN

L'usine répond à 3 grands objectifs :

- Apporter de la flexibilité dans le schéma industriel du Groupe.
- Pérenniser et développer l'activité de transformation de la matière grasse sur le territoire AOP Isigny.
- Et pouvoir aborder de nouveaux marchés sur le grand export (agrément lait infantile pour la Chine depuis 2019).

VALOGNES

ISO 9001 (v2015), IFS (v7)



65

COLLABORATEURS



4000

TONNES PAR AN

Spécialisé dans la production et l'affinage de fromages à pâte pressée non cuite : Raclette, Tomme, Saint-Paulin et plus localement la Trappe de Bricquebec, le site de Valognes reçoit près de 38 millions de litres de lait. L'activité est importante au printemps (période de forte production laitière) avec une commercialisation des produits principalement en hiver.

DOMALAIT



33

COLLABORATEURS



2800

TONNES PAR AN

Située en Seine-et-Marne, l'usine s'étend sur 7 500 m² et possède 15 lignes de découpe et d'emballage de fromages en portions individuelles ou plateaux.

RÉO

IFS (v7)



100

COLLABORATEURS



2800

TONNES PAR AN

La laiterie est composée de 4 ateliers : un atelier pour le moulage des Camembert AOP et des autres fromages au lait cru, un pour la beurrerie, un pour la crèmerie et un atelier fromage blanc traditionnel avec égouttage en filtre berge.

YÉO

IFS (v7)



225

COLLABORATEURS



105 000

TONNES PAR AN

Situé à Toulouse, le site est spécialisé dans la fabrication de yaourts et de crème fraîche. Intégré au groupe Maîtres Laitiers du Cotentin en 2017, il a développé une forte culture de l'innovation, qui en fait aujourd'hui le leader de la fabrication de yaourts bio pour les marques de distributeurs.

L'usine compte 9 lignes de conditionnement et est capable de traiter 4 laits différents : vache, vache bio, brebis, chèvre. Yéo possède sa marque propre, Yo'Gourmand, et accompagne les éleveurs de La Brique Rose.



3.

DE L'ANALYSE DES RISQUES À L'EXPRESSION DE NOS ENJEUX RSE

L'analyse des risques du Groupe a été intégralement réévaluée sur 2018 et 2019, en prenant en compte les risques financiers et d'impacts externes. Il s'agissait donc des prémices d'une analyse de double matérialité.

1 **Première étape :** La mise à jour de l'inventaire des risques par l'ensemble des services (Commerce, Exploitation, Finance...), complétée par un benchmark avec les secteurs de l'industrie et de la distribution alimentaires.

2 **Deuxième étape :** Un examen de la pertinence des risques dans le contexte du Groupe, de la production laitière à la distribution alimentaire, et la qualification (description détaillée, évaluation des impacts).

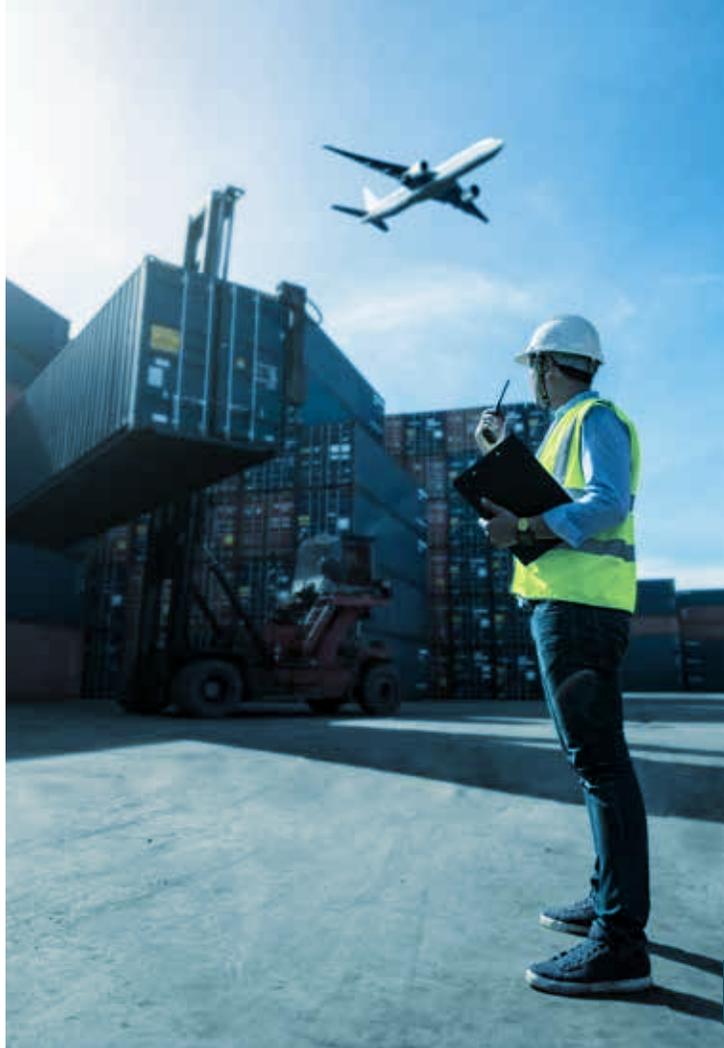
3 **Troisième étape :** Vérification des mesures d'atténuation ou de maîtrise des risques en place, et actions d'amélioration à entreprendre.

NB : Les risques ont fait l'objet d'une description détaillée dans le rapport 2019.

RISQUES STRATÉGIQUES

CONJONCTURE

Notre activité peut être affectée par des changements de conjoncture de nature politique, sociale, économique ou environnementale, générale ou locale, en France et dans les pays où nous vendons nos produits. Les tendances de fond de ces dernières années se trouvent dans les évolutions du marché du lait, les nouvelles normes et réglementations (nutrition, emballages, énergie, transports...), les attentes des consommateurs. La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine en sont les derniers exemples. Ces événements nous amènent à compléter nos analyses de risques et nos plans de continuité d'activité.



CONCURRENCE

Sur des marchés très concurrentiels, tant en production de produits laitiers que de distribution vers la RHF, nos stratégies commerciales doivent répondre aux enjeux de qualité, d'innovations produits, de maintien des prix de vente moyens, de nouveaux canaux de distribution (e-commerce, livraison urbaine...).



CROISSANCE EXTERNE

Pour rester en mesure de financer des opérations de croissance externe, d'intégrer des équipes et des fonds de commerce, notre politique de croissance repose sur des acquisitions ayant du sens au regard de notre stratégie long terme. L'intérêt et les synergies en termes de marché ou de technologies sont validés par la Direction générale du Groupe et le Conseil d'Administration.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La pérennité de notre modèle repose en partie sur le développement et la protection de nos droits de propriété intellectuelle. Nous protégeons et surveillons donc nos marques et brevets.

RISQUES OPERATIONNELS

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Une maîtrise insuffisante des démarches qualité, tant dans le pôle industriel que dans le réseau de distribution, peut conduire à des litiges, des retards de mise sur le marché, des retraits de produits, des intoxications alimentaires...

Au-delà des bonnes pratiques d'hygiène, la sécurité des produits alimentaires s'étend désormais à la fraude et à la malveillance.

Nous devons donc assurer la veille et la mise en conformité aux réglementations, aux exigences clients, adapter les équipements et procédures, mais aussi traiter les alertes et réclamations avec célérité.

MATIÈRES PREMIÈRES

La disponibilité et le coût des matières premières porte sur de nombreux intrants : énergies, eau, ingrédients (pulpes de fruits, sucre...), emballages. Les responsables d'achats peuvent les maîtriser grâce à des relations durables avec les fournisseurs. Ils ont aussi pour mission d'informer les services commerciaux pour permettre d'adapter au mieux nos prix de vente.

Le lait reste une matière première spécifique puisque notre mission est de le valoriser au mieux, au bénéfice de nos producteurs. Le prix du lait est donc une prérogative du Conseil d'administration.

FOURNISSEURS

La défaillance d'un fournisseur, sans solution alternative, peut créer un risque pour la continuité d'activité. La réputation des Maîtres Laitiers du Cotentin pourrait être entachée par de mauvaises pratiques dans notre chaîne d'approvisionnement.

Ces risques sont pondérés selon la taille du fournisseur, son implantation géographique, son poids dans nos achats.



RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES

L'ancienneté élevée de nos collaborateurs implique une connaissance métier que ne peuvent couvrir totalement les procédures. Les départs, le renouvellement des générations doivent donc être maîtrisés, accompagnés, pour garder nos savoir-faire et l'engagement des équipes.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les risques techniques (défaillances de matériels, incendie...) ou naturels (inondations, neige...) **peuvent perturber, voire interrompre nos activités de production et de distribution.** Les audits internes et externes, les diagnostics d'avant-projets doivent permettre de les éviter ou de limiter les effets.

SYSTÈMES D'INFORMATION

L'utilisation toujours croissante des systèmes d'information et des équipements automatisés augmente le risque de défaillances techniques, mais aussi l'exposition à des actions malveillantes. La sécurité des SI s'étend sur les outils internes mais aussi sur les interfaces avec tous les partenaires.



RISQUES POUR LES PARTIES INTERESSEES

ETHIQUE DES AFFAIRES

Les réglementations sur la production et la distribution de produits alimentaires sont nombreuses. Cette complexité est démultipliée par la participation aux appels d'offres publics en RHF, par le développement du grand export.

ENVIRONNEMENT

Les impacts potentiels de nos activités sur notre environnement, naturel et humain, sont nombreux et divers : réchauffement climatique, consommation de ressources naturelles (eau, ingrédients, énergies...), bien-être animal, déchets de nos activités et des emballages de nos produits, gaspillage alimentaire... Au-delà des nombreuses réglementations environnementales que nous pourrions enfreindre par manque de vigilance, la vision de long terme de la coopération nous rend sensibles à ces impacts.

DONNÉES DES TIERS

Le développement de la dématérialisation des transactions dans les métiers de la production laitière, de la transformation et de la distribution augmente le volume des données tierces à traiter, donc le risque de les utiliser ou de les diffuser de façon inadéquate.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous devons veiller à la sécurité et la qualité de vie au travail pour nos 5600 collaborateurs dans toute la France. C'est la moindre des choses pour les attirer dans nos entreprises. La grande majorité de nos fournisseurs et sous-traitants est basée en France, nous restons néanmoins vigilants à la situation de leurs salariés.

RISQUES FINANCIERS

CONTRÔLE INTERNE

Après 30 ans de croissance externe, le Groupe rassemble plus de 120 filiales et établissements. Le contrôle interne doit être structuré pour détecter les erreurs ou les tentatives de fraude au sein d'entités hétérogènes, tant dans leurs activités, leur contexte légal que leurs systèmes d'information.

FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Même si nous avons démontré notre capacité à générer le cash-flow libre permettant de financer notre croissance, notre aptitude à respecter certaines obligations contractuelles et à rembourser nos emprunts dépend de nos performances opérationnelles.

CHANGE ET CRÉDIT CLIENT

Nous opérons très majoritairement au sein de la zone euro et adaptons le suivi du risque de change en fonction des volumes d'activité et des zones concernées.

Une part notable de nos revenus est réalisée auprès de distributeurs GMS, de grands opérateurs de la RHF ou de collectivités publiques. **Le risque de crédit, plus important auprès des artisans de bouche et des petites entreprises, est suivi attentivement par chaque société,** et fait l'objet d'un pilotage par la Direction financière Groupe.

LITIGES

Nous pourrions faire face à des litiges liés à des réglementations ou au non-respect d'engagements contractuels. Ceux-ci pourraient avoir une incidence sur notre réputation, notre situation financière ou le cashflow du Groupe.

ASSURANCES

L'ensemble des sociétés et activités du Groupe disposent de programmes d'assurance (dommages matériels et responsabilité civile). L'équilibre entre coût et étendue des couvertures est arbitré par la Direction générale du Groupe avec l'assistance de courtiers expérimentés.



RECENSEMENT DES THÉMATIQUES RSE

Nous nous sommes basés sur la norme ISO 26000 pour identifier les thématiques de RSE sur lesquelles des parties intéressées pourraient nous interroger.

- ✓ Gouvernance
- ✓ Lutte contre la corruption
- ✓ Engagement politique responsable
- ✓ Concurrence loyale
- ✓ Respect des droits de propriété
- ✓ Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
- ✓ Implication auprès des communautés
- ✓ Éducation et culture
- ✓ Création d'emplois et développement des compétences
- ✓ Création de richesses et de revenus
- ✓ Investissement dans la société
- ✓ Prévention de la pollution
- ✓ Atténuation des changements climatiques et adaptation
- ✓ Utilisation durable des ressources
- ✓ Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels
- ✓ Devoir de vigilance
- ✓ Droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux ; au travail
- ✓ Discrimination et groupes vulnérables
- ✓ Emploi et relations employeur-employé
- ✓ Conditions de travail et protection sociale
- ✓ Dialogue social
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Développement du capital humain
- ✓ Consommation durable
- ✓ Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- ✓ Pratiques loyales de commercialisation, d'informations et de contrats
- ✓ Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs
- ✓ Protection des données et de la vie privée des consommateurs
- ✓ Accès aux services essentiels
- ✓ Éducation et sensibilisation





En croisant notre cartographie des risques et les domaines d'actions de l'ISO 26000, nous avons défini les enjeux RSE du Groupe :

COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

- Contribuer à l'excellence de la filière laitière (de bons produits, une juste rémunération...)
- Garantir la sécurité des aliments et la performance des process
- Engager les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services

COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS

- Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes
- Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs
- Favoriser le dialogue social et la diversité
- Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur

COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

- Mettre en valeur notre ancrage local
- Echanger en transparence avec nos parties intéressées
- Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs
- Déployer les bonnes pratiques des affaires
- Garantir la sécurité des données personnelles et des systèmes d'information

COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Améliorer notre consommation d'énergie
- Réduire notre impact sur le changement climatique
- Réduire la pollution de l'air en ville
- Promouvoir l'économie circulaire (déchets, emballages, gaspillage alimentaire)
- Maîtriser nos consommations et rejets d'eau
- Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité

(Cf. rapport 2022-23 pour les croisements détaillés entre risques et domaines d'action de l'ISO 26000).



PRIORISATION DES CHANTIERS RSE



Le grand nombre d'enjeux à traiter dans le cadre de la démarche RSE peut devenir paralysant pour les responsables de sites, les encadrants, les équipes. Les attentes des parties intéressées risquent de nous laisser nous disperser et nous épuiser.

Prioriser ne signifie pas que certains enjeux sont importants et d'autres pas. Si nous les avons exprimés après analyse des risques et des domaines d'actions ISO 26000, c'est bien que nous les jugeons importants pour notre Groupe. Il s'agit de cadencer quelles actions entreprendre, quels moyens attribuer, dans la durée.

La priorisation a été réalisée pour clarifier la feuille de route des différentes entités du Groupe. Les enjeux ont été repris selon une évaluation de risque :

- Un enjeu concerne-t'il un grand nombre de personnes, d'activités du Groupe, ou un périmètre limité ?
- Quelle serait l'ampleur et les conséquences d'une non-maîtrise ?
- Quel est le niveau de maîtrise et l'état d'avancement des actions en cour ?

La priorisation peut différer selon les entités du Groupe. Par exemple, dans le réseau France Frais, les enjeux Consommation d'énergie, Changement climatique et Pollution de l'air en ville se regroupent car liés tous trois à la consommation de gazole. Dans les sites industriels, ce sont la consommation et les rejets d'eau qui prennent davantage de poids.

Ces priorités sont amenées à évoluer. Nous accueillons avec intérêt les avis de nos parties intéressées sur les enjeux RSE et sur les priorités que nous nous sommes fixées. Ainsi, le renouvellement du crédit syndiqué bancaire et de l'euro-placement privé du Groupe a été l'occasion de mettre plus spécifiquement en avant des enjeux sur chacun des quatre piliers de notre démarche.

NOS PRINCIPALES PARTIES INTÉRESSÉES

• Nos clients et consommateurs.

Rappelons l'évidence : nous travaillons chaque jour pour leur proposer des produits et services qui répondent à leurs attentes.

• Nos sociétaires.

Ils sont à la fois fournisseurs du lait et détenteurs du capital du Groupe. Ils nous amènent notre ancrage territorial, nos valeurs liées à la coopération.

• Nos collaborateurs,

leurs représentants, les organisations syndicales.



• Nos fournisseurs.

• La communauté financière.

• Les pouvoirs publics.

• La société civile, les associations et ONG.

• Les entreprises des filières alimentaires, les organisations professionnelles.

NOS ENJEUX PRIORITAIRES

1. VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS ÉQUIPES
2. METTRE EN VALEUR NOTRE ANCRAGE LOCAL
3. CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

4. AMÉLIORER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
5. RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOS AUTRES ENJEUX SONT ÉGALEMENT CLASSÉS

6. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS
7. DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS
8. DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS
9. ECHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTÉRESSÉES
10. PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
11. MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D'EAU

12. FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ
13. FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR
14. POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES
15. PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ
16. RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE
17. DÉPLOYER LES BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
18. GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Les échanges avec des clients, collaborateurs, entreprises de la filière lait ont mis en évidence comme préoccupations :

- le bien-être animal, en particulier pour les filières volailles et porc ;
- les emballages, avec la réduction de l'usage des plastiques ;
- le gaspillage alimentaire
- l'ancrage local
- la sécurité de systèmes d'information.

Nos priorités et formulation d'enjeux vont donc évoluer encore pour mieux tenir compte de ces remontées.

DES OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS SONT DÉFINIS POUR LES ENJEUX PRIORITAIRES.

- Ramener à moins de 47,5 d'ici 2025, et 40 en 2028, le taux de fréquence des accidents avec arrêt des collaborateurs du Groupe.
- Consolider notre très haut niveau d'approvisionnements en produits agricoles et alimentaires en France, en passant de 90% à 93% du montant d'achats auprès de producteurs et transformateurs situés en France
- Maintenir au-dessus de 78% la part des exploitations sociétaires engagées sur les segments Lait de pâturage non OGM, AOP ou Bio.
- Diminuer les consommations de nos sites industriels de façon à réduire l'intensité de leurs émissions de 20% en 2026 par rapport à 2017.
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des véhicules de transport de marchandises de France Frais, entre 2023 et 2030, de 20% en valeur absolue et 27,9% en intensité à la tonne livrée.
- Mesurer notre principal poste en scope 3, en réalisant un diagnostic CAP'2ER sur l'ensemble des exploitations sociétaires d'ici fin 2025.

RESPONSABLES DES PLANS D'ACTION

Les actions liées aux enjeux sont portées par les directions opérationnelles et fonctionnelles, assistées du Responsable RSE Groupe.

	COOPÉRATIVE	EVOLING	FRANCE FRAIS
Garantir la sécurité des aliments et la performance des process	Direction qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes	Responsable sécurité	Directeurs usines	Responsable sécurité Directeurs filiales
Mettre en valeur notre ancrage local	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs	DRH Dir. production laitière	DRH / RRH	DRH Directeurs filiales
Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs	Dir. commerciale	Directions commerciales	Dir. commerciale Directeurs filiales
Echanger en transparence avec nos parties intéressées	CoDir	Directeurs usines	Directeurs filiales
Contribuer à l'excellence de la filière laitière	Dir. production laitière Dir. industrielle	Dir. production laitière Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Améliorer notre consommation d'énergie	Dir. industrielle Dir. logistique Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Réduire notre impact sur le changement climatique	Dir. production laitière Dir. industrielle	Directeurs usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Promouvoir l'économie circulaire	Dir. industrielle Dir. logistique	Responsable qualité usines	Dir. logistique Directeurs filiales
Maîtriser nos consommations et rejets d'eau	Dir. industrielle	Directeurs usines	-
Favoriser le dialogue social et la diversité	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur	DRH	DRH RRH	DRH Directeurs filiales
Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services	Direction qualité R&D	Responsable qualité usines	Responsable qualité Directeurs filiales
Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité	Dir. production laitière	Directeurs usines	Dir. achats Directeurs filiales
Réduire la pollution de l'air en ville	(non concernée)	(non concernée)	Dir. logistique Directeurs filiales
Déployer les bonnes pratiques des affaires	DAF Groupe	DAF Groupe	DAF Groupe
Garantir la sécurité des données personnelles	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH	Dir. SI DRH



4. MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE RSE : COMMENT NOUS COOPÉRONS POUR DEMAIN

COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE



ENJEU PRIORITAIRE CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

Depuis 2016, la Coopérative a entamé une démarche de mise en valeur du lait produit sur notre territoire du Cotentin. Nous voulons ainsi offrir aux consommateurs des laits qui répondent à leurs différentes attentes (produits laitiers de tradition, de terroir, respect de l'environnement, des animaux...) et aux producteurs une valeur ajoutée supplémentaire.

Nos producteurs sociétaires ont chacun choisi sur quel segment de lait positionner leur exploitation.

- Lait bio.
- Lait sous AOP Isigny ou Camembert de Normandie.
- Lait de pâturage, renforcé en 2020 par l'alimentation sans OGM des vaches.
- Lait bas carbone.

Les segments « Pâturage non OGM », « AOP » et « Bio » répondent à des cahiers des charges dont l'application est vérifiée par audit tiers aussi bien dans les exploitations que dans les laiteries de la Coopérative. Leur valeur sociétale est donc mesurée objectivement.

Notre ambition à court terme est de maintenir cette part des exploitations dont la contribution est démontrée. Avec la réalisation des diagnostics CAP'2ER, nous souhaitons, à partir de 2025, montrer que les exploitations du segment « Bas carbone » amène leur propre contribution : celle de participer activement à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en France.

Notre objectif était donc de maintenir à 78% les segments à impact sociétal vérifié jusqu'en 2026. Puis d'augmenter ce pourcentage grâce au « Bas-carbone ».

Sur 2023, nous subissons une bascule d'exploitations du « Lait de pâturage non OGM » vers le « Bas carbone ». A l'agrandissement des exploitations, nécessaire pour dégager un revenu, s'ajoute une pénurie de main d'œuvre, compensée par l'utilisation de robots de traite. Mais il est dès lors plus difficile d'assurer le minimum de jours de pâturage requis. Ce qui a conduit des sociétaires à demander à changer de segment laitier.

% exploitations en ...	31/03/20	31/03/21	31/03/22	31/03/23	31/03/24
Lait de pâturage non OGM	62,4%	62,3%	60,9%	60,1%	58,2%
AOP (Isigny ou Camembert de Normandie)	14,7%	14,6%	14,7%	14,7%	14,3%
Bio (y compris en conversion)	2,4%	2,7%	3,4%	3,8%	4,2%
Total segments à impact sociétal vérifié	79,6%	79,5%	78,9%	78,6%	76,7%

Objectif 2024-2030 ≥ 78%

Le partenariat avec Max Havelaar France, emblématique de la valorisation des producteurs, s'est développé en 2023. Deux exploitations sociétaires supplémentaires ont été certifiées. Et de nouvelles références produits ont été lancées.

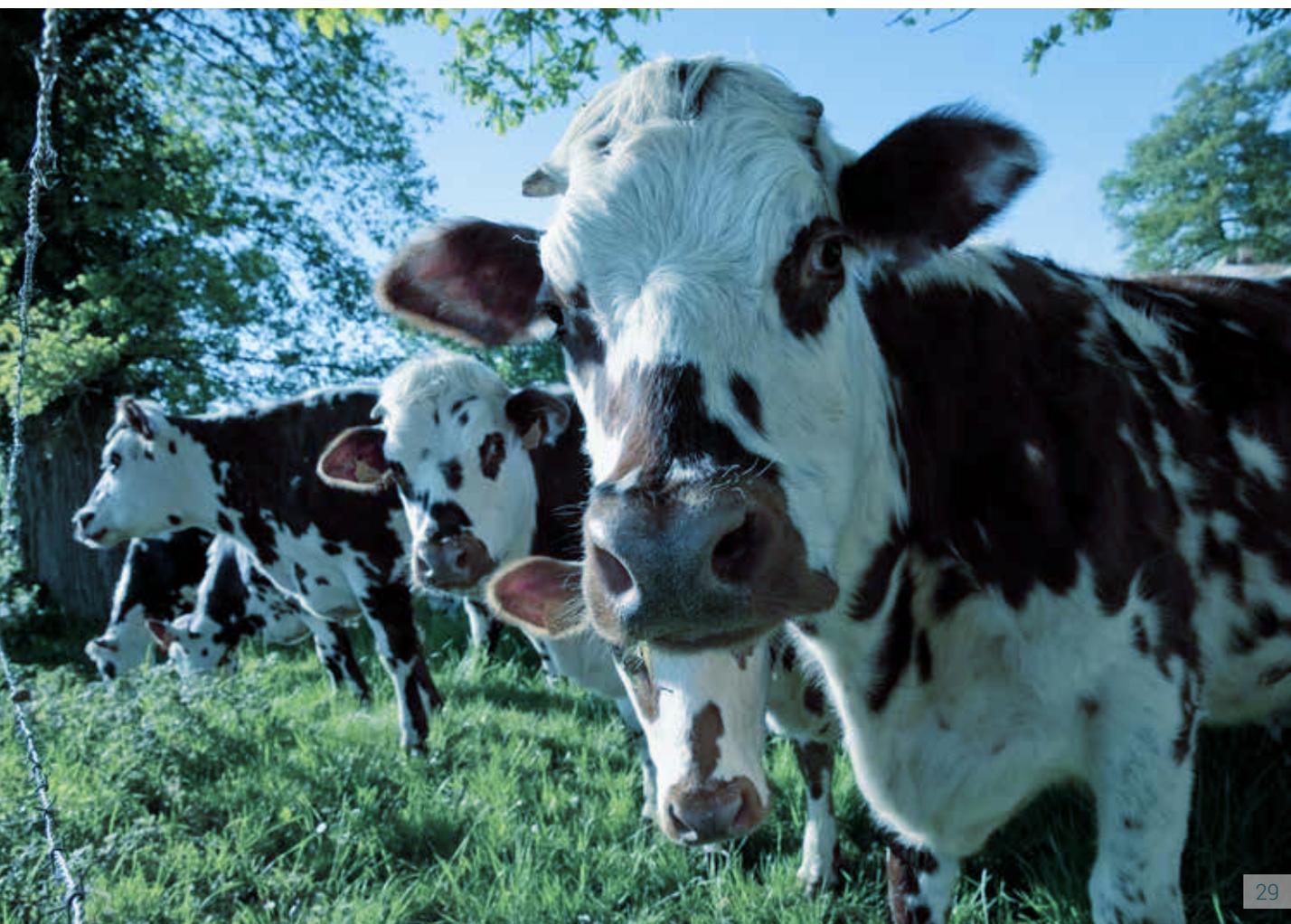
Des éleveurs de la Brique Rose et Yéo Frais rejoignent la démarche, avec des certifications début 2024.



Ces actions, et le modèle d'affaire du Groupe qui fait remonter la valeur de distribution intégrée en RHF, permet à la Coopérative de maintenir des compléments de prix importants aux producteurs sociétaires.

Prix moyen du lait (€ / 1000 l)	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Prix de base 38/32	325,18	321,19	338,53	428,79	424,63
Prix grille interprofessionnelle qualité / richesse	361,65	355,21	373,27	464,02	462,25
Prix final avec compléments Maîtres Laitiers	374,85	374,78	396,25	486,00	482,56

Montants par ligne de paye aux producteurs / nb producteurs



AUTRES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE



POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR AMÉLIORER NOS PRODUITS ET NOS SERVICES

L'amélioration des produits et des services de distribution doit répondre aux attentes de nos marchés très concurrentiels, tout en contribuant à notre enjeu prioritaire de remontée de valeur vers nos producteurs. Plus que sur les recettes, les attentes et opportunités se trouvent aujourd'hui sur les emballages, en particulier ceux en plastique.

NOTRE STRATÉGIE D'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES SE DÉCLINE SUR 4 AXES



Axe 1 : Réduire et renoncer



Axe 3 : Responsabiliser nos approvisionnements



Axe 2 : Améliorer la recyclabilité



Axe 4 : Proposer de nouveaux usages

L'indicateur principal concerne la recyclabilité car celle-ci reste un enjeu réglementaire et sociétal fort. Notre objectif est de tendre vers 100% d'emballages recyclables d'ici 2025.

PART D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES EN FRANCE

	2022	2023	Objectifs 2025
Entièrement recyclable	5%	20%	20%
Majoritairement recyclable	13%	7%	80%
Non recyclable	82%	73%	0%

Périmètre de l'indicateur : Emballages des produits fabriqués par la Coopérative, Yéo Frais et Réo, pour les circuits de vente aux ménages (périmètre REP Emballages ménagers) en France. Ce périmètre a vocation à s'élargir sur les autres sites du groupe et sur le périmètre des emballages mixtes alimentaire et des emballages de la restauration.

Méthodologie : Évaluation de la recyclabilité de nos emballages ménagers en France en 2023 à l'aide de l'outil "TREE" mis à disposition par CITEO, selon les 3 niveaux de recyclabilité définis par la loi AGECE : 1) Entièrement recyclable, 2) Majoritairement recyclable et 3) Non recyclable. Puis projection de l'évolution attendue d'ici 2025 grâce aux projets menés en interprofession ou au sein de nos structures, sur la base des volumes 2023.

La progression de 2022 à 2023 des emballages entièrement recyclables tient à nos travaux d'éco-conception (ex : fontaines à yaourt), l'intégration de nouveaux éléments d'emballages recyclables (ex : tube papier) et à l'actualisation de l'outil TREE de CITEO.

Afin d'atteindre les objectifs fixés en 2025 :

- Nous suivons avec intérêt le démarrage des usines de recyclage du polystyrène (PS) avec les membres du consortium PS25 et la mise en place effective de la filière de recyclage du PS en boucle fermée (recyclage en emballage alimentaire, pour nos produits).
- Nous mettons en œuvre des projets d'éco-conception permettant d'améliorer la recyclabilité de nos emballages, pour exemple notre usine YEO Frais a été retenue dans le cadre de l'appel à projet CITEO concernant les opercules aluminium sur les emballages rigides en PP.

L'enjeu pour 2030 est de proposer 100% de notre offre avec des emballages recyclables en suivant les évolutions technologiques et réglementaires, notamment celles de la réglementation européenne en cours d'évolution (PPWR - Packaging and Packaging Waste regulation).

PROJET SALUT, LE POT DE CRÈME FRAICHE SANS ALU UN PROJET 2 EN 1 POUR YEO !

Pour conditionner nos crèmes fraîches, nous utilisons des pots en polypropylène (PP), scellés avec des opercules en aluminium et des couvercles en polyéthylène téréphtalate (PET). L'objectif du projet est de qualifier un nouvel opercule, sans aluminium, compatible avec les recommandations du Centre de ressources et d'expertise sur la recyclabilité des emballages ménagers en plastiques (COTREP), pour faciliter le recyclage du pot. De plus, nous étudierons en même temps la suppression du couvercle afin de réduire la quantité d'emballage.



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET LA PERFORMANCE DES PROCESS

La qualité et la sécurité des produits que nous fabriquons ou distribuons sont deux préoccupations évidentes et anciennes. Nous en appliquons les règles dans toutes nos activités, « de la fourche à la fourchette ».

Nos producteurs laitiers sont en début de chaîne. Les contrôles visent à détecter la présence de germes, de spores mais aussi d'antibiotiques. Les résultats influent sur l'acceptation ou sur le prix du lait.

LAIT COLLECTÉ PRÉSENTANT MOINS DE 50 000 GERMES PAR MILLILITRE

2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
98,50%	98,34%	98,60%	98,34%	98,38%



Dans les usines, les caves d'affinage et les plateformes de distribution, nos procédures de travail ont intégré les règles d'hygiène (« food safety ») puis de prévention de la malveillance (« food fraud » et « food defense »).

Les démarches de certifications permettent d'attester de la bonne application des règles attendues par les clients et les consommateurs. Sur les sites de fabrication, le référentiel IFS est devenu le plus courant, pour répondre aux clients d'Europe « continentale ». En complément, l'usine de Sottevast est certifiée BRC pour le marché britannique.

Pour les activités de distribution de France Frais, nous avons retenu le référentiel FSSC 22000, car il est bien adapté aux activités de distribution. Et, comme l'IFS et le BRC, il est reconnu par la GFSI (Global Food Safety Initiative).

Les certifications et labels peuvent aussi témoigner de qualités particulières des produits : AOP Isigny pour le beurre et la crème fabriqués à Méautis, AOP Camembert de Normandie chez Réo, St Nectaire fermier affiné chez France Frais Auvergne... et bien-sûr, commerce équitable, au profit des producteurs, « du nord » comme « du sud ».

CERTIFICATIONS		PÔLE INDUSTRIEL 6 SITES	RÉSEAU FRANCE FRAIS
Sécurité des produits alimentaires	IFS Food	5	2
	BRC	1	0
	FSSC 22000	0	3
Démarche d'efficacité	ISO 9001	3	0
Origine et traçabilité des produits	Bio	4	58
	AOP	2	non concerné
	Lait de pâturage non OGM	2	non concerné
Valeur sociétale des produits	Fairtrade Max Havelaar	2	non concerné
	Rainforest Alliance	1	non concerné
	Kosher	1	non concerné
	Halal	2	non concerné

COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS



ENJEU PRIORITAIRE : METTRE EN VALEUR NOTRE ANCRAGE LOCAL

Pour le groupe Maîtres Laitiers du Cotentin, l'ancrage local passe avant tout par l'activité générée chez les producteurs : sociétaires de la Coopérative, mais aussi fournisseurs des filiales industrielles ou de distribution. Les produits laitiers que nous produisons, les produits alimentaires que nous distribuons, portent le savoir-faire de tous ces territoires.



SOUTIEN AUX PRODUCTEURS ET IAA

La notion de produit, de producteur local est généralement entendue comme une proximité entre producteur et consommateur, dans un rayon de 50 à 150 kilomètres en général. Pour France Frais, comme chaque plateforme livre des clients dans son département, éventuellement un département voisin, nous avons retenu comme « locaux » les producteurs situés dans le même département, ou dans un département limitrophe de la plateforme.

Chez France Frais, la majorité des fournisseurs est référencée par les filiales.

	2020	2021	2022	2023
Nombre de fournisseurs « alimentaire »	1816	1735	1723	1742
Fournisseurs référencés par les filiales	62%	61%	62%	61%

Ces fournisseurs étant majoritairement de petite taille, les volumes d'achats sont limités. Ce mode de référencement ouvert est un choix ancien du réseau France Frais. Le but premier est de matérialiser notre volonté d'être proches des professionnels et aux consommateurs jusque dans l'offre des produits.

Ce choix impose des contraintes : les petites entreprises ont souvent des difficultés à fournir les fiches techniques de leurs produits, à compléter des évaluations qualité ou RSE... Les accompagner pour progresser sur ces bonnes pratiques reste un enjeu pour les prochaines années.

	2020	2021	2022	2023
Part des fournisseurs locaux	56%	55%	57%	58%
Part du montant d'achats	14,9%	14,2%	13,9%	13,7%

*Part des producteurs et industries agro-alimentaires situés dans le département, ou un limitrophe, de la plateforme acheteuse
Part des achats du réseau France Frais réalisés auprès des fournisseurs concernés*

A une échelle plus large, les achats du Groupe sont un levier fort de soutien à la filière agro-alimentaire : producteurs agricoles, fabricants de produits alimentaires. Oscillant autour de 90%, avec un effet marqué lors de la crise Covid, nous avons donc fixé un objectif à 92% en 2026. Depuis 2022, la pénurie de produits a favorisé les achats de France Frais en provenance de pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Les achats des laiteries favorisent nettement les bassins locaux.

	2022	2023	
France Frais	88,4%	88,7%	
Pôle industriel	94,6%	95,0%	
Groupe	89,9%	90,3%	
Objectif	≥ 90%	≥ 90%	2028 ≥ 93%

DES EMPLOIS À TRAVERS TOUTE LA FRANCE : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLABORATEURS

Effectif par région	2019	2020	2021	2022	2023
Hauts de France	286	262	287	308	333
Normandie	1 310	1 318	1 364	1 421	1 438
Ile de France	874	826	794	824	859
Grand Est	205	234	252	260	269
Bretagne	250	193	200	212	227
Pays de Loire	128	179	173	156	167
Centre Val de Loire	148	137	143	140	147
Bourgogne Franche Comté	270	251	293	325	371
Nouvelle Aquitaine	174	204	198	223	218
Auvergne Rhône Alpes	641	627	668	697	768
Occitanie	666	648	655	665	679
Provence Alpes Côte d'Azur	189	206	188	190	192
Pays européens limitrophes	25	23	20	20	23
Groupe	5 166	5 108	5 235	5 441	5 691

Nos sites sont implantés dans de nombreuses villes moyennes et communes rurales, dans 76 départements métropolitains. Ce qui apporte des emplois de toutes qualifications.



PARRAINAGES ET LES ENGAGEMENTS DANS LE SPORT DE PROXIMITÉ

Les actions de parrainages privilégient des structures régionales, en particulier en Normandie. Ainsi, France Frais et la Coopérative sont partenaires de la Ligue de football de Normandie, et notamment du Pôle espoirs de Lisieux.

Le Relais des laiteries est un évènement « maison » depuis 2009, au profit de l'AFM Téléthon. Organisé par des bénévoles sociétaires, salariés et retraités des Maîtres Laitiers, il propose chaque dernier dimanche de novembre des circuits de marche, trail, vélo, VTT dans la campagne de Sottevast et des alentours. L'édition 2023 a rassemblé près de 1 100 participants. France Frais et l'un de ses fournisseurs sont parties prenantes avec une vente de madeleines.

AUTRES ENJEUX AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS



DÉVELOPPER L'ÉCOUTE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

Nous intégrons l'écoute et la satisfaction des clients et consommateurs à la démarche RSE puisqu'ils constituent notre première partie intéressée. Leur première attente reste le rapport qualité-coût, mais nous recevons un nombre croissant de demandes de reporting RSE, en particulier sur l'atténuation du changement climatique. La remontée de valeur vers les producteurs est également une opportunité d'échanges renouvelés avec certains clients.

Nous suivons le taux de service de nos différentes filiales en mesurant leur capacité à servir les commandes de nos clients dans le respect des quantités et délais souhaités.



TAUX DE SERVICE CLIENTS DE FRANCE FRAIS

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de livraisons parfaites	81,5%	77,5%	77,9%	76,1%	79,4%
Taux de service à la ligne	98,7%	98,1%	98,4%	98,3%	98,5%

Chez France Frais, au-delà d'un taux de service habituel à la ligne ou au volume de produits, nous souhaitons suivre avec nos clients le service rendu depuis l'offre commerciale jusqu'à la facturation. **La notion de livraison parfaite apporte une vision doublement exigeante.** Nous prenons en compte les écarts sur toute la chaîne de prestation (tarification, prise de commande, préparation, livraison, facturation...) et le ramenons à la livraison, ce qui met davantage l'accent sur le ressenti client.

Objectifs : livraisons parfaites $\geq 85\%$; taux de service à la ligne $\geq 98,9$.

TAUX DE SERVICE CLIENTS DE LA COOPÉRATIVE

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de service (colis)	98,0%	97,3%	93,4%	88,8%	84,2%

Le taux de service de la Coopérative reste soumis à une demande forte en marques distributeurs qui sature certaines lignes, dans un contexte de manque de main d'œuvre.

Objectif $\geq 97\%$ en 2023-24 ; $\geq 98,5$ en 2025-26.

Nos activités sont très majoritairement réalisées avec les professionnels : GMS, RHF. Les requêtes directes des consommateurs sont peu nombreuses et ne concernent que les laiteries, pour leurs activités locales.

NOMBRE DE REQUÊTES CONSOMMATEURS TRAITÉES PAR AN

	2019	2020	2021	2022	2023
Coopérative Maîtres Laitiers	91	54	35	16	17
Yéo Frais	281	215	198	209	219

ÉCHANGER EN TRANSPARENCE AVEC NOS PARTIES INTERESSÉES. BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

Avec les consommateurs, le grand public : nous multiplions les possibilités de contact au plus près du terrain. Chaque filiale sera présente sur internet via un **site dédié** (présentation, formulaire de contact), ou sur les **réseaux sociaux** (actualités ; échanges plus fluides avec les parties intéressées).

Objectif : d'ici 2025, possibilité pour les parties intéressées d'entrer en contact avec les **principales filiales commerciales**.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nb filiales « digitalisées »	17	22	39	46	49
% filiales « digitalisées »	27%	35%	63%	74%	86%



Avec les fournisseurs, nous souhaitons créer des relations tant au niveau du terrain, via les filiales, qu'au niveau Groupe, via la cellule d'achats « Frais généraux ». Nous développons la prise en compte de leurs pratiques RSE, lors du référencement, lors des évaluations périodiques.

Le questionnaire de référencement des produits alimentaires France Frais porte d'abord sur les conditions d'hygiène et de sécurité du produit. Mais il comporte aussi des exigences sur les pratiques sociales et environnementales.

La rédaction d'une charte d'achats responsables, démarrée en 2023, est un défi pour le Groupe, qui doit tirer ses fournisseurs vers le haut en matière de responsabilité sociétale, sans dresser une liste d'exigences inadaptée.

Les relations avec les pouvoirs publics, les autres entreprises de nos secteurs d'activité passent par la participation aux instances et groupes de travail interprofessionnels : Coopération agricole, Syndifrais, Fedalis...

En 2023, une action du Club Demeter logistique a retenu notre attention : la création d'une fresque de la logistique. Nous avons participé aux groupe tests. Et étudions son utilisation auprès des équipes de distribution et logistique sur fin 2024 et 2025.



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Groupe ayant peu d'activités directes avec les consommateurs, la sécurité des données se rapproche de celle des systèmes d'information, d'où la reformulation de l'enjeu.

Les indicateurs et objectifs du CoPil cybersécurité sont confidentiels. Le travail de l'équipe dédiée à la cybersécurité peut s'illustrer via son action de sensibilisation des utilisateurs, avec un objectif d'au moins une communication de sensibilisation mensuelle, comme pour la sécurité des personnes ou celle des aliments. Exemples de thèmes abordés en 2023 : le phishing, les mails d'arnaque « au président », la sécurisation des fichiers copiés sur clé USB...

8 bons cyber réflexes

- 1** Je verrouille ma session lorsque je m'absente. Si possible j'attache mon PC avec un anti-vol.
- 2** J'utilise un mot de passe facile à mémoriser et difficile à deviner !
- 3** J'utilise uniquement les outils validés par le Groupe.
- 4** Je sauvegarde mes données.
- 5** Dans les lieux publics je veille sur mes équipements, j'utilise un filtre de confidentialité et je ne divulgue pas d'informations sensibles lors de mes conversations.
- 6** Je ne communique jamais mes identifiants, mots de passe, codes d'accès à des tiers par email, téléphone, ou sur un site internet.
- 7** Je suis vigilant avec ma messagerie, je ne clique pas sur les liens ni les pièces jointes qui me semblent suspects.
- 8** Je signale un incident de sécurité, je souhaite lever un doute, je m'interroge sur une pratique sécurité.

COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS



Nous sommes une coopérative, nous avons donc **2 parties intéressées internes très impliquées dans la vie quotidienne de l'entreprise** : les sociétaires et les collaborateurs.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

31/03/2019 : 1 156
31/03/2020 : 1 129
31/03/2021 : 1 099
31/03/2022 : 1 066
31/03/2023 : 1 020
31/03/2024 : 980

La déprise agricole, qui est maintenant connue du grand public, est prise en compte depuis plusieurs années par la Coopérative. La Direction de la production laitière a poursuivi en 2023 les accompagnements à l'installation, mais aussi à la cession des exploitations (Cf. rubrique formation).

EVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DU GROUPE (AU 31/12)

2019	5 166
2020	5 108
2021	5 235
2022	5 441
2023	5 691



L'effectif au 31 décembre reflète la croissance du Groupe et témoigne de sa capacité à attirer de nouveaux collaborateurs.

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
France Frais	3 909	3 778	3 870	4 029	4 260
Pôle industriel	1 168	1 239	1 276	1 328	1 350
Activité support	89	91	89	84	81
Groupe	5 166	5 108	5 235	5 441	5 691

ENJEU PRIORITAIRE : VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS ÉQUIPES

Pourquoi cet enjeu prioritaire ?

L'attention à nos collaborateurs commence évidemment par la préservation de leur santé.

Pour l'entreprise, le temps perdu à remplacer les absents, ou réorganiser les activités est un coût, encore moins supportable en période de tension sur le marché de l'emploi.

La dégradation de l'absentéisme et de l'accidentologie, alors que notre nombre de collaborateurs s'accroît, nous a amenés à placer la santé et la sécurité en priorité du pilier « producteurs et collaborateurs ».

Deux indicateurs de surveillance permettent de suivre le contexte de santé et sécurité.

Nos activités de production amènent certains collaborateurs à être confrontés à des facteurs de pénibilité : travail de nuit pour assurer les livraisons dans la matinée, travail en équipes alternées dans les usines de Sottevast et Toulouse, travail en chambre froide réfrigérée ou surgelée, manutention de colis... Le nombre de collaborateurs concernés est maîtrisé.

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ	2019	2020	2021	2022	2023
Aucun facteur de pénibilité	3 578	3 488	3 414	3 793	4 034
1 facteur de pénibilité	1 414	1 437	1 653	1 503	1 508
Plusieurs facteurs de pénibilité	174	183	168	145	149

L'absentéisme revient à des niveaux d'avant Covid.

	2019	2020	2021	2022	2023
France Frais	5,88%	7,19%	7,20%	7,57%	6,27%
Pôle industriel	6,63%	6,86%	6,84%	7,76%	5,44%
Groupe	6,03%	7,05%	7,04%	7,60%	6,08%

La priorisation de la sécurité s'est traduite par un renforcement des effectifs dédiés et de l'animation sur le terrain.

- Flashes mensuels de sensibilisation.
- Boîte à outils et espace intranet pour le réseau France Frais.
- Groupes de travail, notamment sur la sécurité routière.
- Catalogue de formations

La thématique est également mise en avant lors de la convention Groupe :

- atelier dédié pour le Pôle industriel,
- animation du challenge sécurité, avec le vote des participants pour désigner leur action sécurité préférée.

SÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS, TOUS PROTÉGÉS!

LES CHARIOTS DE TYPE ROLL
ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RECOMMANDATION R 515
SCANNEZ LE QR CODE

FLASH SÉCURITÉ
RÈGLES DE SÉCURITÉ - LES CHARIOTS DE TYPE ROLL

La réglementation sur l'utilisation des Roll a évolué. Une nouvelle recommandation de l'Association française a été mise en place en début 2023 pour ces chariots : la recommandation R 515. Ce flash est un élément de votre recommandation.

NIVEAU DE PRÉVENION

- Équilibrer les charges du roll avec les charges les plus lourdes en bas.
- Privilégier le rangement dans le roll entre 0,40m et 1,80m. Ne dépasser pas 0,60m de profondeur sinon faire le tour pour déposer la marchandise.
- Ne pas remplir au-delà de 250kg ou sinon est recommandé de mettre en place un système motorisé pour le déplacer. Une étude de risque doit être menée dans le DUERP à partir d'une charge de 500kg.
- Une plaque de charge doit être apposée sur le roll avec le poids à vide et la charge maximale utile.
- Vérifier l'état du roll et notamment les roues. Un roll qui roule mal est dangereux (risque de blocage, risque de basculement...). D'autant plus lors des livraisons sur des sols inégaux (voir pavés, trottoir...).
- Adapter le diamètre et la matière des roues en fonction de son utilisation.
- Attention aux pentes lors de la manipulation des rolls. Et en cas de pente de plus de 5% il est recommandé d'utiliser un système motorisé.
- Il est recommandé de pousser un roll plutôt que de le tirer.
- Si un roll se coince il ne faut pas forcer, enlever de la marchandise pour alléger le plus possible avant de manœuvrer.
- Dans les usagers recommandés, le roll peut avoir des poignées et/ou des bloqueurs de roues.

Le challenge 2023 a montré la dynamique enclenchée au sein des filiales. Celles-ci pouvaient proposer les actions de sécurité qu'elles avaient mises en place. Les trois actions qui ont obtenu le plus de votes étaient :

1. L'animation mensuelle avec des quizz sécurité proposés aux collaborateurs,
2. La mise en place de défibrillateurs et la formation à leur utilisation,
3. L'organisation d'un stage de conduite en situation difficile pour toute l'équipe commerciale d'une filiale.

Les actions sont donc très variées (nouveaux matériels, organisation, animation, formation...) et ancrées sur le terrain.

Les trois filiales primées se voient offrir une journée d'animation sécurité pour renforcer le cycle vertueux mis en place.



La diminution de fréquence d'accidents est très satisfaisante dans le réseau France Frais. Pour le Pôle industriel, et plus particulièrement la Coopérative, la situation se stabilise début 2024.

L'objectif à moyen terme est de ramener le taux de fréquence du Groupe à moins de 40 d'ici 2028.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT

	2019	2020	2021	2022	2023
France Frais	70,8	62,9	61,2	52,4	47,9
Pôle industriel	37,1	33,0	35,2	42,3	44,9
Groupe	63,0	53,9	53,9	49,7	46,9
Objectif	-	-	-	-	≤ 53,5

Nombre d'accidents avec arrêt de nos collaborateurs / 1 000 000 heures travaillées

TAUX DE GRAVITÉ

	2019	2020	2021	2022	2023
France Frais	2,28	2,74	3,41	2,49	1,95
Pôle industriel	1,77	1,56	1,68	2,53	2,13
Groupe	2,15	2,38	2,92	2,48	1,97

Nombre de jours de travail perdus (arrêt suite AT de nos collaborateurs) / 1 000 heures travaillées

AUTRES ENJEUX AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS



Nos collaborateurs et producteurs doivent trouver le plus d'intérêt possible dans leur travail. Pour l'entreprise, les actions de formation, d'inclusion, de fidélisation visent le même but : assurer que les personnes compétentes sont présentes pour réaliser et développer nos activités. Ces autres enjeux sont actuellement mis sous surveillance. Ils ne font pas l'objet de plans d'actions globaux en dehors de l'animation RH quotidienne, ni d'indicateurs de performance.

FIDÉLISER NOS ÉQUIPES ET DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

La proportion de CDI est en hausse, portée par l'activité soutenue. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont continué à se développer, notamment dans le réseau France Frais.

	2019	2020	2021	2022	2022
CDI	92,8%	93,5%	92,9%	94,5%	94,7%
CDD	5,9%	4,9%	5,3%	3,7%	3,3%
C.Pro & apprentissage	1,3%	1,6%	1,8%	1,8%	2,1%

TURN-OVER GROUPE

	2019	2020	2021	2022	2023
France Frais	16,4%	15,1%	21,6%	21,5%	21,4%
Pôle industriel	5,7%	6,6%	8,3%	11,0%	14,1%
Groupe	13,9%	12,9%	18,3%	18,9%	19,6%

Turn-over : (entrées CDI + sorties CDI) ÷ 2 ÷ effectif CDI 31/12/AA.



Le turn-over reste élevé et reflète la situation de nos métiers, avec une difficulté à stabiliser les effectifs sur les profils en pénurie.

Les actions RH visent donc principalement à renforcer l'attractivité de nos métiers et à améliorer l'intégration des collaborateurs.

Le travail sur nos marques employeur se poursuit. L'exemple de Yéo Frais est particulièrement significatif des évolutions nécessaires, avec des « Vendredis recrutement » : la laiterie a ouvert ses portes à tous les candidats, sans rendez-vous, sans CV, sans formation. « le seul risque : repartir avec un CDI ! »

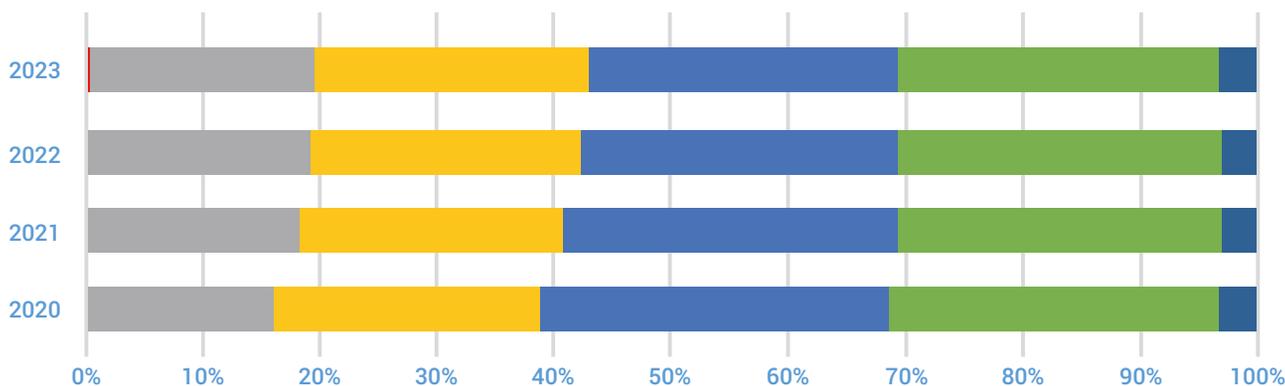


FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA DIVERSITÉ

Les indicateurs montrent qu'il n'y a pas de freins à la diversité dans le Groupe.

AGE DES COLLABORATEURS

■ Moins de 18 ans ■ 18 à 30 ans ■ 31 à 40 ans ■ 41 à 50 ans ■ 51 à 60 ans ■ plus de 60 ans

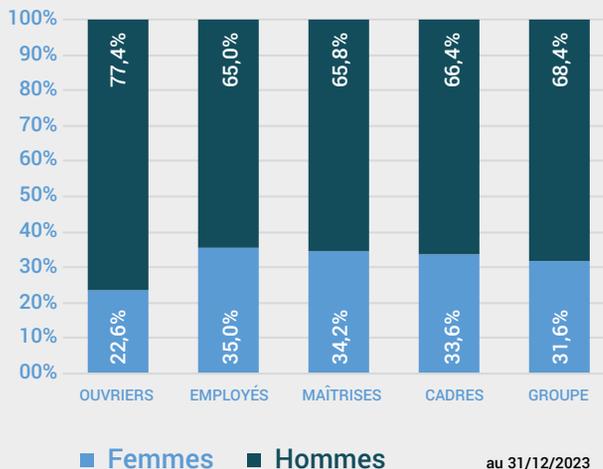


Neuf collaborateurs étaient mineurs à fin 2023. Cinq sont en apprentissage. Quatre étaient vendeurs dans des crémeries : trois en CDD pour la période de Noël, un en CDI à temps partiel.

EGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

La part des femmes dans les effectifs est en ligne avec celles de nos secteurs d'activité (industrie alimentaire et commerce de gros alimentaire). Elle augmente régulièrement toutes ces dernières années.

La féminisation de l'encadrement est un peu plus rapide que sur l'ensemble des catégories professionnelles.



au 31/12/2023

	2016	2020	2021	2022	2023
Ouvrières		16,9%	20,1%	20,6%	22,6%
Employées		34,4%	33,9%	33,9%	35,0%
Maîtrises		31,9%	32,6%	33,3%	34,2%
Cadres	21%	28,8%	31,0%	32,9%	33,6%
Toutes cat. professionnelles	25%	28,4%	29,7%	30,2%	31,6%

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est assez corrélé avec la taille des sites. Les plus grandes structures, notamment industrielles, ont su identifier des postes adaptables pour maintenir les personnes en emploi.

Mais depuis 2020, les difficultés à recruter ont pesé sur la prise en compte des situations de handicap.

	2019	2020	2021	2022	2023
France Frais	3,3%	3,9%	3,9%	3,6%	4,0%
Pôle industriel	6,9%	6,9%	6,7%	6,5%	5,8%
Groupe	4,1%	4,6%	4,5%	4,3%	4,4%

Collaborateurs qui se sont déclarés en situation de handicap / effectif moyen annuel URSSAF



DIALOGUE AVEC LES COLLABORATEURS

La culture de proximité du terrain du Groupe amène des formes multiples de dialogue. Quotidien, avec chacun, en particulier dans les petits sites. Plus formalisé avec les représentants du personnel, dans les sociétés concernées. Sur le plan des accords collectifs, deux thématiques se détachent au sein des sociétés du Groupe :

- l'organisation du travail (télétravail, modulation, adaptation des horaires, fin de journée...)
- la politique de rémunération (intéressement, primes...).



DEVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS ET LES COMPETENCES DE NOS COLLABORATEURS

FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA COOPÉRATIVE AUX SOCIÉTAIRES ET AUX PRODUCTEURS RÉO

12 thèmes de formation ont été proposés en 2023-24, pour accompagner nos sociétaires sur les enjeux économiques, techniques, sociaux, environnementaux.

Formation	Participants
Comprendre l'incidence des marchés laitiers	22
Préparer ma retraite et réussir ma transmission	8
Piloter la performance de mon élevage laitier avec les données du robot	20
Réussir l'élevage des génisses	8
Bien préparer mes vaches tarées	9
Ecorner les veaux facilement et sans douleur	7
Manipuler mes bovins en toute sécurité	6
Identifier et prévenir les boiteries	8
Traire l'esprit tranquille pour éviter tout risque d'antibiotiques	2
Utiliser les plantes et les huiles essentielles	6
Photovoltaïque : quel intérêt pour mon exploitation	9
Autoconsommer ma production d'électricité solaire	6

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Nb stagiaires	126	99	135	132	111
Exploitations participantes	113	85	100	101	92
	15,2%	11,6%	14,1%	14,8%	14,0%

FORMATION DES COLLABORATEURS

Le volume des formations est en hausse, particulièrement dans le Pôle industriel. L'effet de rattrapage après Covid s'estompe. La formation vise aujourd'hui à accompagner le renouvellement des générations.

	2019	2020	2021	2022	2023
Heures formation par collaborateur	7,6	6,3	7,5	7,2	8,3
Nombre de stagiaires	2 599	1 545	2295	2894	3458

Ces chiffres n'incluent pas les formations internes courtes (sensibilisations d'une à deux heures), ni la participation aux modules de l'outil d'e-learning de France Frais « Buzz ».



COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES



ENJEUX PRIORITAIRES CLIMAT ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

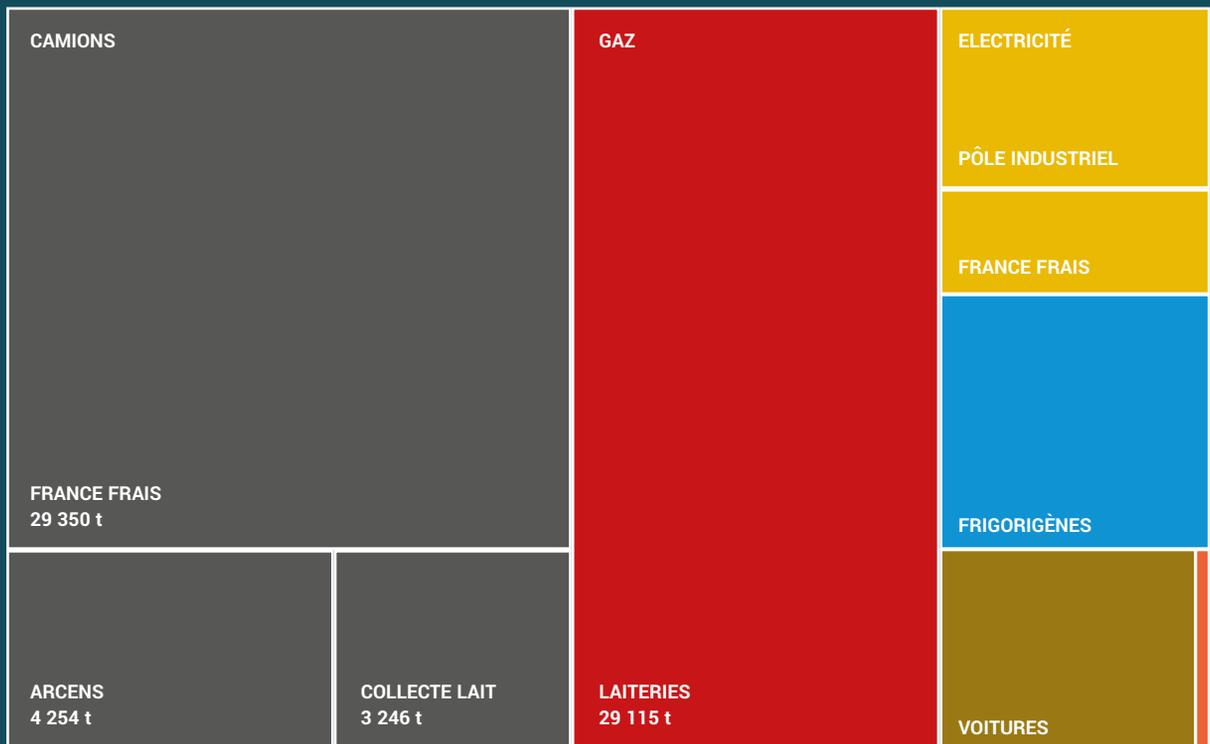
La consommation d'énergies est le premier enjeu environnemental du Groupe car elle a un triple impact :

- Consommation de ressources fossiles
- Changement climatique
- Pollution en centre-ville

La consommation de gaz naturel dans les laiteries constituait jusqu'à cette année le premier poste d'émissions directes du Groupe. Notre premier axe d'action a donc porté dès 2018 sur l'efficacité énergétique des sites industriels.

La consommation de gazole des véhicules de transport de marchandises de France Frais constitue le deuxième poste. Nous avons donc déterminé un plan de réduction et défini un objectif à 2030.

Emissions de gaz à effet de serre Groupe – scopes 1 et 2



		2019	2020	2021	2022	2023
Scope 1 (t CO2e)	France Frais	38 471	33 329	36 601	38 474	38 681
	Pôle industriel	34 739	34 825	36 164	34 938	33 125
	Activités support	4 972	5 176	5 077	4 684	4 676
	Groupe	78 182	73 331	77 842	78 096	76 482
Scope 2 (t CO2e)	France Frais	3 083	3 075	2 912	2 843	2 932
	Pôle industriel	5 574	5 565	5 267	4 701	4 639
	Activités support	15	15	13	13	12
	Groupe	8 671	8 654	8 192	7 556	7 583
GES / tonnage (kg CO2e / t march)	France Frais	89,7	94,1	93,7	91,0	89,3
	Pôle industriel	126,1	124,7	125,4	119,3	109,5
	Activités support	-	-	-	-	-
	Groupe	110,9	115,3	114,4	108,9	103,7

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES SITES INDUSTRIELS

Quatre des six sites industriels ont fait l'objet de travaux entre 2018 et début 2024. Lessay (Réo), Valognes, Sottevast et Toulouse ont reçu diverses améliorations, selon les sites : productions de froid et d'air comprimé, chaufferies, avec un point commun : la récupération de chaleur fatale et de nouveaux systèmes de supervision des consommations.

A Sottevast, le projet a duré deux ans et demi. Comme il comportait 12 opérations, il a été baptisé Héraklès. La mise en service des dernières installations a été réalisée au premier trimestre 2024.

Tous les sites seront en suivi de performance énergétique durant cinq ans après la clôture de chantier.

Les premiers résultats sont visibles dans les consommations de gaz : les chaufferies sont moins sollicitées grâce à la récupération de chaleur qui permet de préchauffer l'eau.

La baisse est encore amplifiée en termes de gaz à effet de serre, le gaz ayant un facteur d'émission quatre fois supérieur à l'électricité (mix moyen EDF).



INTENSITÉ GES LIÉE AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES SITES DU PÔLE INDUSTRIEL, EN KG CO2E / T PRODUIT FINI

Objectif : -20% en 2026 par rapport à 2017

	2017	2019	2020	2021	2022	2023
Pôle industriel	129,5	113,1	111,1	112,2	106,6	98,5
Evolution / 2017	-	-12,7%	-14,2%	-13,3%	-17,6%	-24,0%

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES DES BÂTIMENTS FRANCE FRAIS

Les plateformes de distribution France Frais sont consommatrices d'électricité, très majoritairement pour la production de froid.

En 2023 ont commencé les audits énergétiques, qui concerneront à fin 2024 une soixantaine de sites.

Les améliorations sont menées à l'occasion des travaux d'extension ou de rénovation, en particulier sur l'efficacité des installations frigorifiques, mais aussi par l'étude systématique de la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU GROUPE

	2019	2020	2021	2022	2023
Consommations (kWh)	291 797 325	293 243 645	299 809 939	296 276 914	289 223 247
Tonnages marchandises	783 023	710 910	751 829	786 539	810 720
Intensité (kWh / t)	373	412	399	377	357

CONSOMMATIONS DE CARBURANTS

En 2023, France Frais a défini son plan d'action pour décarboner ses livraisons. L'enjeu est double :

- décorréliser la consommation de carburant des tonnages livrés,
- réduire les facteurs d'émissions des carburants, alors qu'il n'existe pas aujourd'hui d'alternative technique viable pour le transport en température dirigée.

Le plan d'action s'articule sur quatre axes.

1. L'optimisation des livraisons. La croissance d'activité sera accompagnée d'une recherche de productivité en livraison.
2. L'écoconduite, en mettant en avant les bonnes pratiques de conduite en milieu urbain, évidemment moins faciles à appliquer que sur autoroute ou dans un trafic fluide.
3. Le renforcement du management de l'utilisation des véhicules, avec le renouvellement dès 2024 des boîtiers de télégestion des véhicules
4. Le renouvellement des véhicules permettra de basculer une part du parc vers l'agro-diesel. Ce choix est privilégié à court-moyen terme puisque, pour un surcoût identique, nous pouvons décarboner 30 camions via l'agro-diesel contre 1 en motorisation électrique. L'électrique reste l'hypothèse privilégiée à moyen-long terme.

Notre objectif est donc de diminuer de 20% les émissions de GES de nos véhicules de livraison entre 2023 et 2030, soit une baisse de près de 28% en intensité à la tonne de marchandise livrée.

	2021	2022	2023
Emissions GES véhicules marchandises Fr.Frais (t CO2e)	27 303	28 950	29 350
		objectif : -20% 2030 vs 2023	
Intensité GES véhicules marchandises Fr.Frais (kg CO2e / t livrée)	64,8	63,7	63,0
		objectif : -27,9% 2030 vs 2023	

Emissions liées aux consommations d'énergies des véhicules de transport de marchandises France Frais

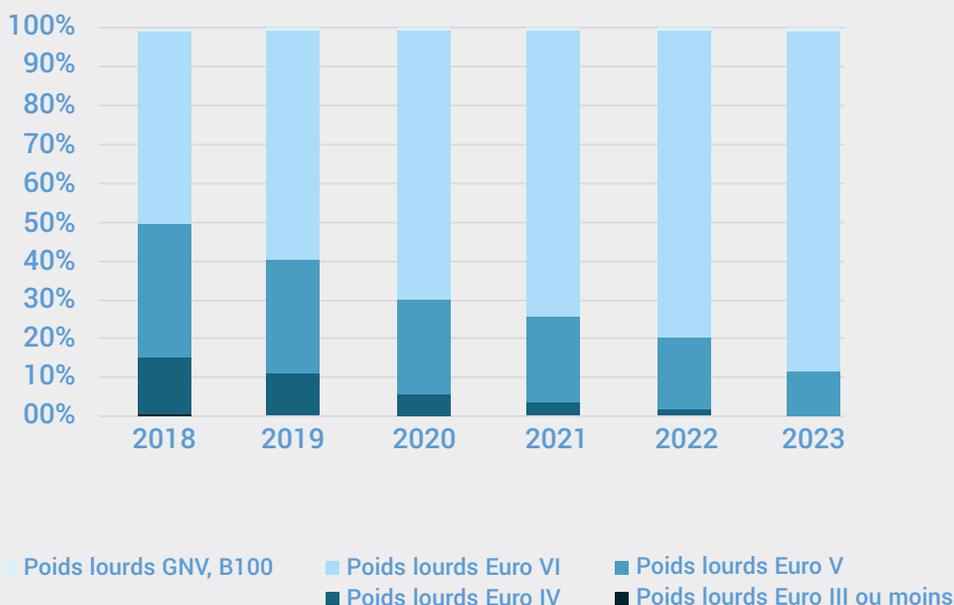
RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR EN VILLE

La pollution en ville est un enjeu spécifique au réseau France Frais. Les véhicules de distribution circulent essentiellement en milieu urbain, pour livrer les métiers de bouche. L'impact principal de cette pollution porte sur la santé (maladies respiratoires...). Mais nous sommes aussi attentifs aux problématiques de bruit, d'encombrement des rues...

Le traitement de cet enjeu recoupe celui des économies d'énergies : une moindre consommation de carburant concoure à de moindres émissions polluantes.

Le renouvellement des véhicules reste un levier déterminant : les émissions de particules et d'oxydes d'azote sont diminuées d'un facteur 10 entre un poids-lourd euro III et un euro VI. La disponibilité de poids-lourds frigorifiques électriques disposant d'une autonomie suffisante, à un coût viable, permettrait de franchir un nouveau palier.

POIDS-LOURDS FRANCE FRAIS PAR NORME EURO



RÉCAPITULATIF SUR LES TRANSPORTS AMONT ET AVAL

Le transport amont du pôle industriel représente moins de 1% des émissions, notamment car la collecte laitière est locale. Le parc de véhicules de collecte de la Coopérative bénéficiera du plan d'action de France Frais.

Le transport amont de France Frais est un poste de scope 3, faible au regard du poids de l'amont agricole. Il est mis sous contrôle de deux façon. Notre principal transporteur a entamé son plan d'action GES depuis plusieurs années et publié ses objectifs à 2030. Nous avons lancé également un projet de massification : Optiflux.

Une première plateforme a été mise en service à Caen en juin 2023. Les flux depuis nos laiteries vers les sites France Frais peuvent ainsi être massifiés avec les marchandises en provenance d'autres producteurs agro-alimentaire de la région. Une deuxième plateforme démarre au deuxième trimestre 2024 à Toulouse.



Le transport aval de France Frais est en scope 1. Les actions sont présentées au paragraphe précédent « Consommations de carburants ».

Le transport aval du pôle industriel est en partie en scope 1 : les Transports Arcens suivront un plan d'action similaire à France Frais. Le transport sous-traité suit le même plan d'action que l'amont France Frais.

EMISSIONS INDIRECTES (SCOPE 3)

Le bilan carbone de la Coopérative montre une structure semblable à ceux d'autres laiteries.

- L'amont laitier représente un peu plus de 80% des émissions (directes et indirectes)
- Les emballages constituent le deuxième poste si l'on prend en compte tout leur cycle de vie, jusqu'à l'étape de traitement de déchets.
- Le transport aval ne constitue que le quatrième poste, après la consommation de gaz des laiteries.

Le scope 3 n'a pas été calculé sur l'ensemble du Groupe. Sa structure est néanmoins prévisible, liée à l'activité de distribution alimentaire, avec un poids fort des produits laitiers et d'origine animale. Le principal poste d'émissions est très majoritairement lié aux achats de produits alimentaires. Se pose donc à nouveau la question de l'accompagnement du monde agricole, qui dépasse largement notre groupe et représente un enjeu pour toute la filière agro-alimentaire.

Pour le groupe Maîtres Laitiers, les sociétaires de la Coopérative sont évidemment un public privilégié. Leur mobilisation à l'aide des diagnostics CAP'2ER est donc le troisième axe majeur de réduction de l'empreinte carbone du Groupe. Nous nous sommes fixé l'objectif que tous les sociétaires aient bénéficié d'un diagnostic à fin 2025. Pour ensuite pouvoir définir une trajectoire de baisse des émissions de la production laitière.

Jusque 2021, les diagnostics ont été réalisés dans leur version simplifiée (niveau 1). Depuis 2022, ils sont réalisés en « niveau 2 » ; plus complet, mais plus long.

Cumul exploitations sociétaires...	2020	2021	2022	2023
... diagnostiquées en niveau 1	143	215	216	141
... diagnostiquées en niveau 2	1	16	96	280
... diagnostiquées / total sociétaires	21%	35%	49%	68%
Objectif	15%	32%	50%	68%

Objectif : 100% des exploitations diagnostiquées avant fin 2025.

En 2023, des exploitations ont réalisé un diagnostic de niveau 2, après en avoir eu un de niveau 1. Ce qui explique la baisse du nombre cumulé en niveau 1.

Sur 2020-2023 en kg CO2e / litre de lait	Echantillon 288 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
Fermentation entérique	0,601	0,60	0,55
Aliments	0,095	0,12	0,12
Gestion des effluents	0,180	0,17	0,16
Fertilisation azotée	0,090	0,08	0,08
Carburant, électricité	0,059	0,06	0,06
Engrais	0,029	0,02	0,02
Total émissions de GES (CH4, N2O et CO2)	1,068	1,05	1,01
Cultures annuelles	0,018		
Prairies temporaires	0,002		
Prairies permanentes	-0,147		
Haies	-0,099		
Total puits de GES	-0,232	-0,16	-0,15
Bilan net GES	0,836	0,89	0,86
Part de prairies temporaires (source : niv.2)	11%	11%	nc
Part de prairies permanentes (source : niv.2)	47%	38%	31%
Part de SAU en prairies	61%	49%	nc
Linéaire de haies / exploitation (en m)	16 869	15 180	10 920
Durée de pâturage (source : niv.2)	172	170	146
ha de biodiversité / ha de SAU	2,82	1,6	1,4

Les exploitations sociétaires se distinguent par leur fonction « puits de carbone » plus importante. Elles comportent en effet davantage de prairies permanentes et temporaires, qui permettent une durée de pâturage plus longue. Les linéaires de haies témoignent également de la conservation du bocage dans le Cotentin.

Les diagnostics CAP'2ER sont un outil pour améliorer la conduite des élevages. Ils livrent aussi des indices que le Cotentin a été façonné par l'élevage et pourrait rester un territoire propice à la production laitière.

AUTRES ENJEUX POUR LES GENERATIONS FUTURES



PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous abordons 3 axes dans notre progression vers l'économie circulaire

1. Optimiser les emballages de nos produits, pour diminuer l'impact des déchets après consommation.
2. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
3. Réduire, trier les déchets de nos usines et plateformes de distribution.

L'optimisation des emballages passe d'abord par leur limitation dès la conception des produits. (Cf. chapitre « Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos produits et nos services »). L'objectif du Pôle industriel est de parvenir à 100% d'emballages majoritairement recyclables en 2025.

Le suivi des déchets dans le réseau France Frais est sujet à une marge d'incertitude importante pour de nombreux « petits » sites en collecte publique, dont nous estimons les tonnages à partir du nombre de bacs et de ratios de masse volumique de déchets de l'Ademe. La baisse du poids des DND est à considérer avec prudence.

		2020	2021	2022	2023
Déchets non dangereux (DND) triés	France Frais	1 387	2 028	2 129	1 777
	Pôle industriel	3 206	3 529	4 729	4 926
	Groupe	4 593	5 558	6 859	6 703
Non trié	France Frais	1 525	1 576	1 574	1 616
	Pôle industriel	1 145	1 218	1 248	1 208
	Groupe	2 670	2 798	2 832	2 830
Total DND	France Frais	2 911	3 604	3 703	3 392
	Pôle industriel	4 352	4 747	5 977	6 134
	Groupe	7 263	8 356	9 692	9 534
% tri	France Frais	48%	56%	57%	52%
	Pôle industriel	74%	74%	79%	80%
	Groupe	63%	67%	71%	70%



		2020	2021	2022	2023
Intensité déchets (kg / t march)	France Frais	7,5	8,6	8,2	7,3
	Pôle industriel	13,4	14,4	18,0	17,8
	Groupe	10,2	11,1	12,3	11,8

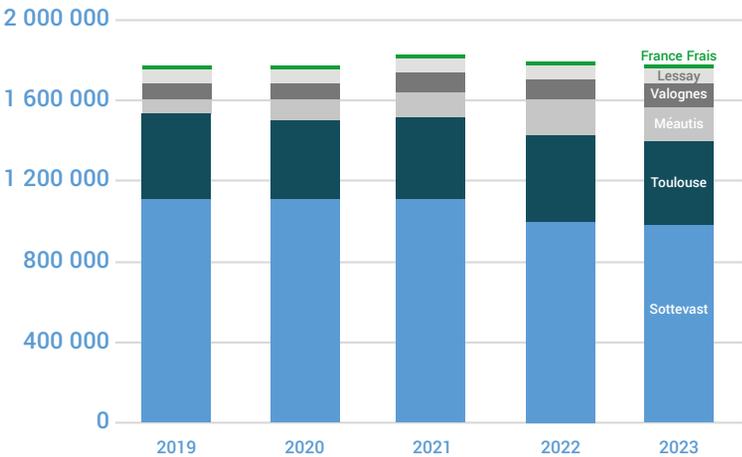
L'enjeu majeur porte sur les biodéchets, principal témoin de gaspillage alimentaire dans nos activités. Les points d'effort restent la gestion des contrats-dates et des petits lots de production par rapport aux quantités souhaitées par les clients commandes. Les dons aux associations se maintiennent mais ne permettent pas d'absorber tous les volumes, notamment quand les produits sont proches de péremption.

	2019	2020	2021	2022	2023
Dons de produits alimentaires (t)	620	768	568	670	689

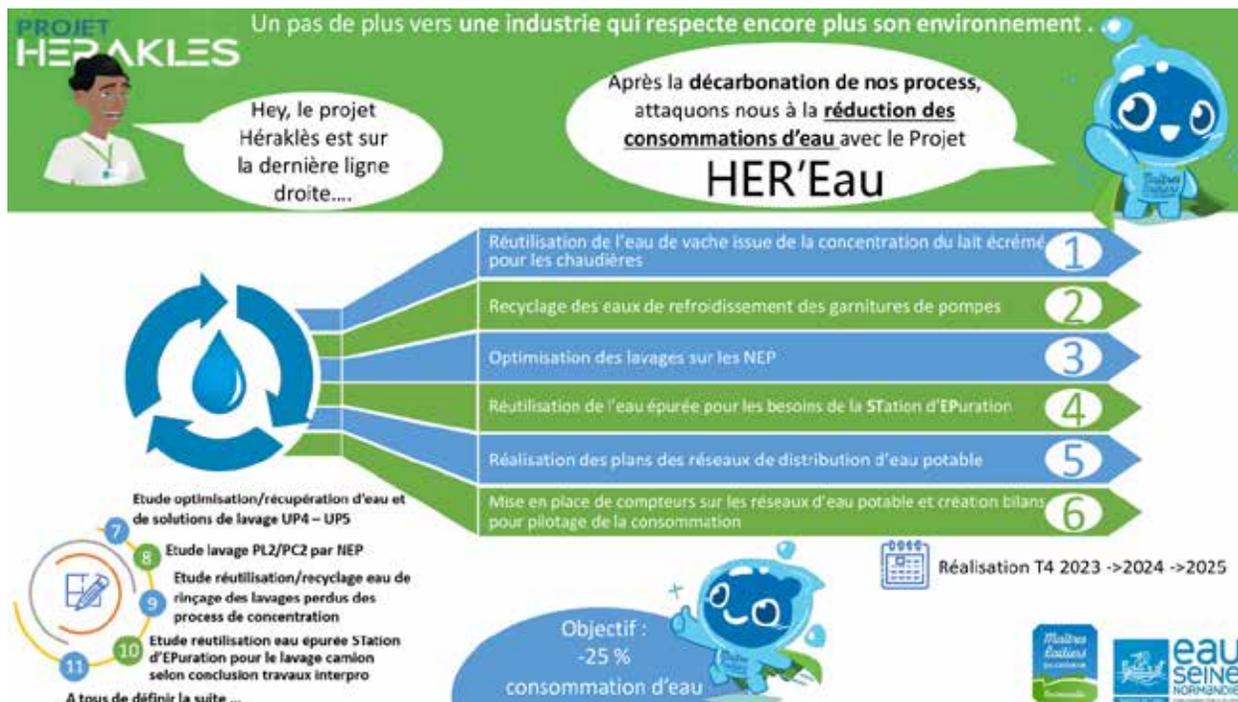
MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET REJETS D'EAU

Les enjeux sur l'eau concernent le pôle industriel (98% des consommations), et particulièrement Sottevast (54%). Même si le risque de pénurie d'eau est moins marqué pour nos sites industriels que dans le reste de la France, les exigences réglementaires s'accroissent puisque l'industrie laitière est forte consommatrice d'eau. L'économie d'eau participe de la performance globale des process.

Consommations d'eau (m³)



En septembre 2023, la Direction industrielle a publié sa feuille de route pour économiser l'eau.



Note : dans les laiteries, on appelle « eau de vache », l'eau qui est issue du lait lorsqu'on fabrique des produits.

Les évolutions de réglementation française sur la réutilisation de l'eau n'ont pas encore été prises en compte et dégageront peut-être de nouvelles marges de manœuvre.

	2019	2020	2021	2022	2023
Groupe (m ³)	1 793 260	1 803 326	1 902 874	1 858 950	1 830 219
Pôle industriel (m ³)	1 759 194	1 767 768	1 867 739	1 818 546	1 796 071
Intensité en eau Pôle indus. (m ³ /t)	5,50	5,46	5,65	5,47	5,21

L'objectif est de réaliser 25% d'économie d'eau entre 2022 et 2025 sur le site de Sottevast. Puis de profiter de cette expérience pour réduire les consommations sur les autres laiteries. Soit 13% de baisse pour le Pôle industriel d'ici 2025.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

Le bien-être animal et la biodiversité concernent au premier chef La Coopérative et ses sociétaires. La Charte des bonnes pratiques d'élevage (CBPE) est un outil maintenant bien établi, qui intègre depuis 2022 les éléments de l'outil « Boviwell » comme septième chapitre de l'évaluation.

Le renforcement de la charte dans sa version 2022 se traduit par une baisse de la conformité. Des exigences peuvent en effet nécessiter des travaux d'aménagement, donc un délai pour corriger les manques.

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Part des exploitations	91,7%	91,3%	91,6%	90,8%	87,8%
Part du lait collecté	95,2%	95,3%	95,2%	95,2%	93,6%

Nb moyen d'exploitations engagées à la charte des bonnes pratiques d'élevage / nb exploitations moyen sur l'année laitière

Le bien-être animal est également porté par le réseau France Frais. Le questionnaire de référencement et d'évaluation des fournisseurs comporte une exigence de respect des règles et usages définis par l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale), ainsi que des 5 fondamentaux (Ne pas souffrir de faim ou de soif. Ne pas souffrir de contraintes physiques. Être indemne de douleur, blessure et de maladie. Avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux. Être protégé de la peur et de la détresse). Nous souhaitons à terme adapter le niveau d'exigence en fonction de la taille des fournisseurs.

La biodiversité est une thématique dont la complexité nous amène à un discours prudent. La pratique du pâturage, la préservation du bocage apparaissent comme des éléments favorables, mieux préservés dans le Cotentin.

	Echantillon 292 fermes MLC	Référence Normandie	Référence France
ha de biodiversité / ha de SAU	2,82	1,6	1,4

Le fort engagement des sociétaires à l'utilisation d'aliments sans OGM pour les vaches (environ 70% des exploitations) conduit par ailleurs à une utilisation faible des tourteaux de soja en provenance de régions à déforestation comme le Brésil, l'Uruguay ou le nord de l'Argentine, dont la production est quasi intégralement OGM.

Dans un premier temps (fin 2025), notre objectif est de réaliser les diagnostics Cap'2er sur l'ensemble des exploitations sociétaires, pour obtenir une estimation des milieux favorables à la biodiversité (haies et prairies permanentes). Cf. chapitre Emissions indirectes (scope 3).





5. SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS

INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2019	2020	2021	2022	2023	OBJECTIF
COOPÉRONS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE							
<i>Contribuer à l'excellence de la filière laitière</i>							
Exploitations en segment à impact sociétal	Certif. Pâturage + Non OGM + AOP + Bio (y.c. conversions)	79,6%	79,5%	78,9%	78,6%	76,7%	≥ 78%
<i>Garantir la sécurité des aliments et la performance des process</i>							
Laiteries certifiées		5	5	5	5	5	5
Plateformes certifiées	selon IFS, BRC ou FSSC 22000	2	3	4	4	4	Indic. surveillance
<i>Poursuivre les démarches de progrès pour améliorer nos recettes et nos services</i>							
Amélioration de nos produits	Emballages ménagers majoritairement recyclables en France	nc	nc	nc	18%	27%	100% en 2025
COOPÉRONS AVEC LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS							
<i>Mettre en valeur notre ancrage local</i>							
Achats locaux (France Frais)	Part des achats auprès de fournisseurs locaux	nc	14,9%	14,2%	13,9%	13,7%	Indic. surveillance
Achats en France (Groupe)	Achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France	nc	nc	nc	89,9%	90,3%	2023 ≥ 90% 2028 ≥ 93%
<i>Développer l'écoute et la satisfaction des clients et des consommateurs</i>							
Conformité des produits et services	Taux de service Coopérative (% colis conformes)	98,0%	97,3%	93,4%	88,8%	84,2%	2025-26 ≥ 98,5%
	Taux de service France Frais (% lignes conformes)	98,7%	98,1%	98,4%	98,3%	98,5%	≥ 98,9%
<i>Echanger en transparence avec nos parties intéressées</i>							
Pourcentage de filiales « digitalisées »	Part des principales filiales entretenant des contacts via les réseaux sociaux ou leur site internet	27%	35%	63%	74%	86%	100% en 2025

nc : non calculé

INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2019	2020	2021	2022	2023	OBJECTIF
COOPÉRONS AVEC NOS PRODUCTEURS ET NOS COLLABORATEURS							
<i>Veiller à la santé et la sécurité de nos équipes</i>							
Taux de fréquences AT	Nb AT avec arrêt / nb h travaillées x 1 000	63,0	53,9	53,9	49,7	46,9	2023 ≤ 53,5 2028 ≤ 40
Taux de gravité	Nb jours arrêt suite AT / nb h travaillées x 1 000 000	2,15	2,38	2,92	2,48	1,97	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Fidéliser nos équipes et développer notre marque employeur</i>							
Turn-over	Entrées CDI + sorties CDI / 2 / nb CDI au 31/12	13,9%	12,9%	18,3%	18,9%	19,6%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Favoriser le dialogue social et la diversité</i>							
Part des femmes dans l'effectif	% femmes toutes catégories pro, au 31/12	nc	28,4%	29,7%	30,2%	31,6%	<i>Indic. surveillance</i>
Taux de personnes en situation de handicap	% effectif moyen URSSAF	4,1%	4,6%	4,5%	4,3%	4,4%	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Développer le savoir-faire de nos producteurs et les compétences de nos collaborateurs</i>							
Formations aux sociétaires	Exploitation participantes / nb moyen exploitations	15,2%	11,6%	14,1%	14,8%	14,0%	<i>Indic. surveillance</i>
Formation des collaborateurs	Nb h formation / total collaborateurs au 31/12	7,6h	6,2h	7,5h	7,2h	8,3h	<i>Indic. surveillance</i>

nc : non calculé

INDICATEUR	MODE DE CALCUL / UNITÉS	2019	2020	2021	2022	2023	OBJECTIF
COOPÉRONS POUR LA PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES							
<i>Améliorer notre consommation d'énergie</i>							
Consommation d'énergies bâtiments Groupe	kWh / t marchandises	373	412	399	377	357	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Réduire notre impact sur le changement climatique</i>							
Intensité GES (scopes 1 et 2)	Emissions Groupe (kg CO2e / t marchandises)	110,9	115,3	114,4	108,9	103,7	<i>Indic. surveillance</i>
	Baisse intensité GES (CO2e / t) énergies bâtiments, pôle industriel	-12,7%	-14,2%	-13,3%	-17,6%	-24,0%	-20% 2026 vs 2017
	Baisse des émissions (CO2e/t) carburants PL et VUL, France Frais	nc	nc	nc	nc	-	-27,9% 2030 vs 2023
Avancement des diagnostics CAP'2ER	Part cumulée des exploitations sociétares diagnostiquées	nc	21%	35%	49%	68%	100% en 2025
<i>Maîtriser nos consommations et rejets d'eau</i>							
Consommation d'eau Pôle industriel	m3 / t marchandises	5,50	5,46	5,65	5,47	5,21	-13% 2025 vs 2022
<i>Promouvoir l'économie circulaire</i>							
Déchets de nos activités	Déchets triés pour recyclage (hors stations d'épuration) / volumes produits finis (kg / t DND)	nc	10,2	11,1	12,3	11,8	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Promouvoir le bien-être animal et respecter la biodiversité</i>							
Bien-être animal dans les exploitations	Part des exploitations sociétares engagées CBPE	91,7%	91,3%	91,6%	90,8%	87,8	<i>Indic. surveillance</i>
<i>Réduire la pollution de l'air en ville</i>							
Pollution de l'air en ville	Part de poids-lourds France Frais euro VI	59,6%	70,0%	75,1%	80,2%	89,0	<i>Indic. surveillance</i>
nc : non calculé							

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Ce rapport RSE 2023-24 inclut l'ensemble des filiales, industrielles, de distribution ou de support (transport, communication...), détenues à plus de 50% par le Groupe, à l'exception de la société Bleu-Blanc-Chef, intégrée en octobre 2023.

La plupart des indicateurs sont calculés sur l'année civile.

Des indicateurs de production laitière de la Coopérative sont calculés sur l'année laitière : du 1er avril au 31 mars. Il s'agit des indicateurs suivants :

- Nombre d'exploitations et de producteurs sociétaires de la Coopérative.
- Volumes de lait collecté.
- Nombre de stagiaires et taux de participation des exploitations sociétaires aux formations proposées par la Coopérative.
- Qualité du lait : part de la collecte présentant moins de 50 000 germes par millilitre.
- Prix moyen du lait.
- Part des exploitations, et de la collecte, engagées à la Charte des bonnes pratiques d'élevage.

Les éléments de la chaîne de valeur pris en compte portent sur les relations avec les sociétaires de la Coopérative, les émissions indirectes de gaz à effet de serre.



La part de collaborateurs en situation de handicap est calculée avec les données transmises à l'URSSAF ou la MSA. Dans le cas où les données validées ne nous sont pas revenues, nous prenons le nombre de collaborateurs déclarés en situation de handicap rapporté à l'effectif moyen annuel.

Les déchets de nombreux sites France Frais sont collectés par le service public local. Nous ne disposons donc pas de tonnages. Ceux-ci sont estimés sur la base du nombre de bacs collectés et de poids au m3 établis par l'Ademe.

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre est réalisé à l'aide des facteurs d'émissions de la base internet de Bilans GES de l'Ademe. Les unités d'œuvre des scopes 1 et 2 sont les consommations d'énergies facturées.

Les fuites de frigorigènes sont estimées à partir des charges des installations et groupes frigorifiques, avec un taux de fuite de 10%. Pour 17 sites représentant environ 7% des surfaces immobilières, les charges de fluide ne sont pas connues : les émissions ont été extrapolées sur la base de celles de site de taille et d'activité proches. Les impacts des frigorigènes des véhicules ont été estimés sur un échantillon d'environ un tiers du parc véhicules.



6. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA SINCÉRITÉ ET LA CONFORMITÉ DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Maîtres Laitiers du Cotentin
9 Route de Valognes, 50260 Sottevast

Exercice clos le 31 mars 2024

Aux associés coopérateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice cité ci-dessus (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration ou au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations fournies en application du 2° et du 3° du I de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

Nous avons réalisé une planification prévisionnelle de la mission, réalisé une réunion de lancement interne et une réunion de lancement avec le client pour prendre connaissance de la déclaration, du périmètre, des risques d'inexactitudes et ajuster la planification ;

Nous avons réalisé une relecture critique pour apprécier la cohérence d'ensemble de la DPEF ;

Nous avons vérifié la conformité : nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et le cas échéant en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au I de l'article R. 225-105 et les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;

Nous avons présenté nos conclusions intermédiaires et fait une revue des corrections apportées ;

Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, le cas échéant, avec les limites précisées dans la Déclaration ;

Nous avons identifié les personnes en charge des processus de collecte et examiné les processus de collecte, compilation, traitement et contrôle visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

Nous avons fait une revue de cohérence des évolutions des résultats et indicateurs clés de performance ;

Nous avons identifié les tests de détail à réaliser et listé les preuves à collecter ;

Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes.

Nous avons vérifié la sincérité d'une sélection d'indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs (données historiques) que nous avons considérés les plus importants* via des tests de détail (vérification de la correcte application des définitions et procédures, vérification de la consolidation, rapprochement des données avec des pièces justificatives). Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 23 et 100% des données sélectionnées pour ces tests

***Indicateurs les plus importants et entités testées :**

- Pourcentage segments à impact sociétal vérifié (coopérative MLC)
- Laiteries certifiées selon IFS, BRC ou FSSC 22000 (pôle industriel)
- Part d'emballages ménagers Entièrement recyclable (MLC)
- Part d'emballages ménagers Majoritairement recyclable (MLC)
- Taux d'absentéisme (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Taux de fréquence (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Personnes en situation de handicap (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Achats de matières premières et produits alimentaires auprès de producteurs ou transformateurs situés en France (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Taux de service (colis conformes) (Pôle industriel)
- Consommation d'énergies bâtiments (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Part cumulée des exploitations sociétaires diagnostiquées CAP'2ER (coopérative MLC)
- Consommation d'eau (MLC, PROLAIDIS, OUEST FRAIS DISTRIBUTION)
- Hectare de biodiversité / Hectare de SAU (coopérative MLC)

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre mars et juillet sur une période d'intervention de 5 mois. Nous avons mené 11 entretiens les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Les risques « Echanger en transparence avec les parties intéressées » et « Déployer les bonnes pratiques des affaires » ne comportent pas de description du risque.

Le risque « Garantir la sécurité des données personnelles et des systèmes d'information » ne comporte pas d'ICP.

Le processus de reporting doit être fiabilisé au niveau de la traçabilité des données et du contrôle interne des données et des process.

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note méthodologique précisant les calculs de certains indicateurs.

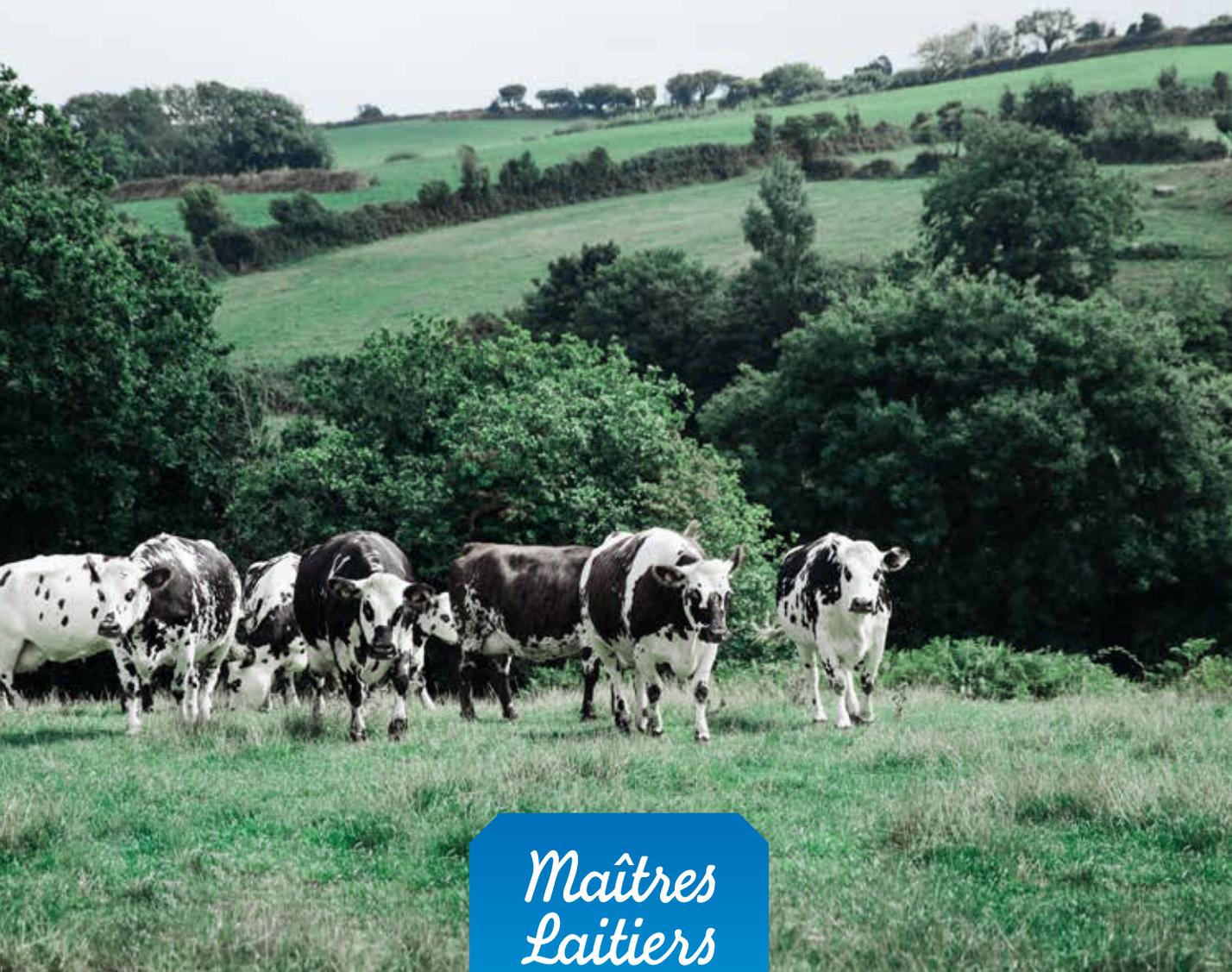
Fait à Toulouse, le 17/07/2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. de Saint Front', written over a horizontal line.

Pauline de Saint Front
Présidente



CONTACTEZ-NOUS

WWW.MAITRES-LAITIERS.FR

—

LES MAÎTRES LAITIERS DU COTENTIN (MLC)
8, ROUTE DE VALOGNES 50260 SOTTEVAST (FRANCE)

—

tél. 02 33 21 75 75 – fax : 02 33 21 75 01

—

www.linkedin.com/company/maitres-laitiers-du-cotentin